Limite entre les dialectes occitans et arpitans au sud du Forez

Précisions sur les environs de Firminy

Ludovic Noirie

http://ludovic-noirie.fr
mailto:sciences@ludovic-noirie.fr

19/09/2018

Table des matières

Résumé **2**

1 Introduction **3**

2 Langues parlées dans le Forez **4**
2.1 Sources linguistiques concernant le département de la Loire 4
2.2 Dialectes arpitans du département de la Loire 5
2.3 Dialectes occitans du département de la Loire 5
2.4 Carte linguistique du département de la Loire 6

3 Retranscriptions de textes en patois de Firminy **8**
3.1 Aux enfants de Firminy 8
3.2 Le clocher de Firminy 10
3.3 Lou Miladiou 12
3.4 Nos voisins de Monistrol 12
3.5 Le cotillon de la lavandière 14
3.6 La plainte du vieux clocher 14

4 Analyse des textes en patois de Firminy **17**
4.1 Analyse de la palatalisation du A 17
4.2 Analyse de l'amuïssement ou de la nasalisation du N final 19
4.3 Analyse de la diphtongaison du E ouvert, accentué et libre 20
4.4 Analyse de l'évolution du pluriel féminin AS atone 20
4.5 Analyse de l'évolution des occlusives intervocaliques P, T et D 21
4.6 L'avis d'Albert Boissier (1878-1953), érudit et patoisant de Firminy 21
4.7 Bilan des tests de caractérisation entre occitan et arpitan 21

5 Conclusion **22**

Références **23**

Résumé

Ce mémoire étudie le patois qui a été parlé à Firminy jusqu'au début du XXe siècle, aujourd'hui totalement disparu dans cette ville.

Des études [Duf1946, Gar1968, Mar1979] ont été faites au XXe siècle sur les dialectes parlés dans le département de la Loire, correspondant approximativement à l'ancienne province du Forez. Elles montrent que le Forez était essentiellement arpitan (francoprovençal) avec une zone occitane autour de Noirétable et une autre zone occitane sur le plateau de Saint-Bonnet-le-Château et la région de Bourg-Argental, au sud du Forez.

Cependant la région de Firminy pose problème car les chercheurs ayant fait ces études manquaient de textes ou témoignages en patois dans la région de Firminy qui s'est industrialisée dès le début du XIXe siècle. Quelques indices ont conduit Jean-Baptiste Martin à classer la commune de Firminy comme occitane et la commune voisine du Chambon-Feugerolles comme arpitane [Mar1979].

Le principal résultat de ce mémoire est de démontrer, comme suggéré par Jean-Baptiste Martin, que le patois de Firminy est bien occitan. La première contribution de ce mémoire est la la retranscription de textes en patois de Firminy, recueillis par Albert Boissier (1878-1953) et trouvés aux archives départementales de la Loire [AD42], ces textes étant très utiles pour identifier la nature de ce patois.

Sa seconde contribution est l'analyse de ces textes pour établir la nature de ce patois. Cette analyse montre que la palatalisation du *A* final précédé d'une consonne palatale, critère déterminant pour classer un patois comme arpitan ou occitan, est totalement absente dans le patois de Firminy, ce qui en fait bien un patois occitan. De plus, dans l'un de ces textes, Albert Boissier, patoisant et érudit de Firminy, donne son opinion sur ce sujet : le patois de Firminy est comme celui du nord du Velay (donc occitan), et différent de celui du Chambon-Feugerolles (qui lui est donc arpitan).

Tous ces résultats d'analyse confirment que la frontière entre les deux langues passe entre les communes de Firminy l'occitane et du Chambon-Feugerolles l'arpitane.

Mots clés : occitan, arpitan, francoprovençal, Loire, Forez, Firminy.

© LN 2018 – Licence *Creative Commons* CC BY-NC-ND 4.0 FR
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

1 Introduction

Aujourd'hui, la langue essentiellement parlée en France est le français « standard ». Cette langue s'est imposée progressivement sur tout le territoire français pour les raisons suivantes :

1. La centralisation qui a débutée sous l'Ancien Régime et s'est poursuivie avec la Révolution Française et les périodes suivantes, imposant progressivement le Français comme langue officielle (cf. rédaction des actes sur les registres paroissiaux, dans l'état civil et chez les notaires) ;
2. Les mouvements de population qui se sont accrus avec la Révolution Industrielle, la deux guerres mondiales, et l'après-guerre ;
3. L'instruction grandissante des français, à partir de l'école obligatoire sous la 3e République, la langue de l'école étant le français.

Mais nos ancêtres ont parlé d'autres langues, encore bien vivantes au début du 20e siècle. Ayant l'essentiel de mes ancêtres côté paternel dans le département de la Loire, et mon patronyme étant originaire de l'ancienne paroisse de Firminy (hameau de la Noirie, commune actuelle d'Unieux, voir [Noi2014]), je me suis donc intéressé aux langues parlées dans ce département, qui correspond en très grande partie à l'ancienne province du Forez.

Quelles langues parlaient mes ancêtres foréziens ? Des études ont été faites au cours du XXe siècle sur ce sujet [Duf1946, Gar1968, Mar1979], la section 2 de ce mémoire en résume les principaux résultats, le Forez étant essentiellement arpitan (francoprovençal) avec une zone occitane autour de Noirétable et une autre zone occitane sur le plateau de Saint-Bonnet-le-Château et la région de Bourg-Argental, au sud du Forez. Cependant la région de Firminy pose problème car les chercheurs ayant fait ces études manquaient de textes ou témoignages en patois dans la région de Firminy qui s'est industrialisée dès le début du XIXe siècle et a perdu rapidement son patois au XXe siècle. Jean-Baptiste Martin a quelques indices pour classer Firminy comme occitane et Le Chambon-Feugerolles comme arpitane [Mar1979].

Le principal résultat de ce mémoire est de démontrer, comme suggéré par Jean-Baptiste Martin dans [Mar1979], que le patois de Firminy est bien occitan. Ses contributions principales sont les suivantes :

1. La retranscription de textes en patois de Firminy (section 3), recueillis par Albert Boissier (1878-1953) et trouvés aux archives départementales de la Loire [AD42], ces textes étant très utiles pour identifier la nature de ce patois ;
2. L'analyse de ces textes (section 4) pour établir la nature de ce patois.

Mais avant de commencer, il est utile de définir la terminologie utilisée dans ce mémoire :

1. Tout d'abord, nous utilisons les termes de *langue*, *dialecte* et *patois*. Pour ces trois termes, nous suivons les définitions données dans la 9e édition du dictionnaire de l'Académie française [AF9], qui donne une certaine hiérarchie pour leur utilisation :
   (a) ***Langue*** : « Système d'expression verbale qui est d'emploi conventionnel dans un groupe humain et permet à ses membres de communiquer entre eux » ;
   (b) ***Dialecte*** : « Variété régionale d'une langue » ;
   (c) ***Patois*** : « Variété d'un dialecte qui n'est parlée que dans une contrée de faible étendue ».

   Ainsi, une *langue* est faite de plusieurs *dialectes* qui sont sensés être inter-compréhensibles par les gens qui les parlent. Nous réserverons le terme de *patois* pour les parlers locaux comme celui de Firminy.
2. Pour les langues parlées dans le Forez, nous utilisons les termes suivants :
   (a) ***Occitan***, plutôt que *langue d'oc* ou *provençal*,
   (b) ***Arpitan***, plutôt que *francoprovençal* ou *romand*.
3. Enfin, dans ce mémoire, nous assimilons la province du **Forez** au département de la **Loire** même s'il existe quelques différences entre la province historique et le département actuel [1].

1. Voir par exemple la carte disponible sur Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Carte_du_Lyonnais.svg, qui est réalisée à partir de la carte de 1752 représentant le « Gouvernement general du Lyonois divisé en Lyonois, Forez et Beaujolois » de Gilles Robert de Vaugondy, disponible sur le site de Gallica https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b85925857. Suivant ces cartes, si l'on compare les départements actuels avec les provinces de 1752 :
   (a) L'essentiel des communes de la Loire étaient dans le Forez (249 communes sur 327) ;
   (b) 29 communes de la Loire étaient dans le Beaujolais (à l'est du Roannais) ;
   (c) 49 communes de la Loire étaient dans le Lyonnais (28 autour de Saint-Chamond et 21 éparpillées dans le Roannais) ;
   (d) 8 communes de l'ouest du Rhône étaient dans le Forez ;
   (e) 8 communes du nord de la Haute-Loire étaient dans le Forez (dont Bas-en-Basset et Riotord) ;
   (f) 1 commune du Puy-de-Dôme était dans le Forez (Arconsat).

2 Langues parlées dans le Forez

Dans cette section, nous résumons les principaux résultats des études qui ont été faites au cours du XXe siècle sur les langues parlé dans le Forez [Duf1946, Gar1968, Mar1979], afin d'établir la carte des langues et dialectes parlés sur le département de la Loire actuelle :

1. L'arpitan, sous la formes dialectale suivante :
   (a) Le forézien, avec des influences du lyonnais à l'est et du français et du bourguignons dans le Roannais ;
2. L'occitan, sous les formes dialectales (nord-occitanes) suivantes :
   (a) L'auvergnat, dans la région de Noirétable ;
   (b) Le vivaro-alpin au sud, sous la variante vivaro-vellave (voir [Sum2009, figure 10 et 12]), à la frontière avec l'Ardèche (Vivarais) et la Haute-Loire (Velay).

2.1 Sources linguistiques concernant le département de la Loire

Pierre Gardette [2] donne la frontière géographique entre l'occitan et l'arpitan, frontière qui a peu bougé entre le moyen-âge et le début du XXe siècle :

Situation linguistique du Forez, Pierre Gardette, 1968 [Gar1968] :

Page 212 :

> Dès 1941, dans mes thèses (5), et plus tard dans les articles indiqués plus haut, j'ai pu établir la situation et la forme de la frontière qui sépare chez nous le franco-provençal de la langue d'oc, et dessiner en même temps la carte de répartition des parlers foréziens d'après leurs traits phonétiques.
>
> Cette carte présente un paysage clair : des frontières nettement tracées divisent le département en plusieurs zones que voici.
>
> D'abord une importante frontière de langue, orientée nord-ouest sud-est, sépare le reste du Forez du plateau de Noirétable et, plus au sud, le plateau de Saint-Bonnet-le-Château et les montagnes de Saint-Étienne. **Ces deux régions (celle de Noirétable, celle de St-Bonnet et de Bourg-Argental) ont une phonétique provençale**. [. . .]

Page 214 :

> [. . .] En réalité les communes comprises entre deux limites parlent un patois foncièrement un : le patois de Bourg-Argental est parlé à La Versanne et à Colombier ; on peut dire que **le patois de Saint-Bonnet-le-Château [note LN : *occitan*] s'entend depuis Chambles jusqu'à Apinac, depuis Marols jusqu'à Saint-Hilaire** ; et même qu'il n'y a pas de différence essentielle entre le patois [note LN : *arpitan*] de Champoly et celui de **Sury-le-Comtal** ou de **Saint-Victor-sur-Loire**. [. . .]

Page 217 :

> La **situation linguistique du Forez au XIII^{ème} et au XIV^{ème} siècle nous apparaît ainsi semblable à celle d'aujourd'hui**. Le plateau de Saint-Bonnet-le-Château écrivait (et parlait) un dialecte nord-occitan. Le Roannais écrivait une langue mêlée où les formes françaises (et parfois bourguignonnes) remplaçaient souvent les formes franco-provençales. La partie orientale du Forez écrivait un très pur franco-provençal. De la partie occidentale (celle qui est située à l'ouest de la Loire), nous ne savons rien, puisque nous ne possédons pas de textes certainement écrits dans cette région.

Citant Pierre Gardette, J.-E. Dufour donne une limite un peu plus précise pour les dialectes parlés dans le département de la Loire :

Dictionnaire topographique du département de la Loire, J.-E. Dufour, 1946 [Duf1946, pp. XXXVIII-XXXIX], faisant parler l'abbé P. Gardette :

> Une frontière importante, celle du provençal et du franco-provençal, sépare le département de la Loire des départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme : ces derniers sont provençaux (dialectes d'oc), le département de la Loire est franco-provençal (langue de l'est, intermédiaire

2. Pierre Gardette, né à Tarare (Rhône) le 13/06/1906, décédé à Lyon le 22/09/1973, prélat du diocèse de Lyon, professeur de philologie romane aux Facultés catholiques de Lyon, recteur des Facultés catholiques de Lyon (1945-1964), fondateur de l'Institut de linguistique romane [Pierre-Gardette] en 1942, maître puis directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, secrétaire de la Commission des Atlas linguistiques de la France. Source BNF : http://data.bnf.fr/11904123/pierre_gardette/.

entre la langue d'oïl et la langue d'oc), et parlée dans un vaste triangle dont les capitales sont Lyon, Genève et Grenoble). Cette frontière pénètre en deux endroits dans le département de la Loire : dans la région de **Noirétable jusqu'à Saint-Julien-la-Vêtre** (y compris) ; dans la région de Saint-Bonnet-le-Château, jusqu'à **Marols**, **Périgneux**, **Chambles**, **Saint-Genest-Malifaux**, **La Versanne**, **Colombier** (y compris). Il y a donc deux régions du département qui sont provençales : une petite, le plateau de Noirétable ; une grande, le plateau de Saint-Bonnet, continué par la région montagneuse au sud de Saint-Étienne.

Le reste du département est franco-provençal. On peut y distinguer plusieurs dialectes :

— à l'est, depuis **Sainte-Foy-Saint-Sulpice**, **Poncins**, **Mornant** et, plus au sud, depuis **Grand'Croix** et, plus au nord, dans toute la **partie du Roannais située à l'est du fleuve**, on parle un dialecte très lyonnais. Je propose d'appeler cette région : le Forez lyonnais ;

— au nord, tout le **Roannais** a des traitement particuliers qui lui confèrent une individualité. On pourrait dire que linguistiquement il y a un Forez roannais. Ce Forez roannais se subdivise en deux : l'est du fleuve étant très lyonnais (cf. ci dessus) ;

— le reste du Forez franco-provençal (région de **Montbrison** et de **Saint-Étienne**) est le Forez franco-provençal proprement dit.

2.2 Dialectes arpitans du département de la Loire

D'après les textes ci-dessus, l'essentiel du département de la Loire a donc un dialecte arpitan : le ***forézien***, ce dernier subissant les influences suivantes :

1. Influence du *français* et du *bourguignon* (langues d'oïl) dans l'arrondissement de Roanne ;
2. Influence du *lyonnais* (autre dialecte arpitan) à l'est d'une ligne suivant la Loire dans le Roannais, puis Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Poncins, Mornant-en-Forez jusqu'à Grand'Croix dans les arrondissements de Montbrison et Saint-Étienne.

Pour les limites avec les aires occitanes, voir la sous-section ci-dessous.

2.3 Dialectes occitans du département de la Loire

Pour les dialectes occitans, d'après les textes ci-dessus, nous avons donc deux aires : celle de Noirétable à l'ouest et celle de Saint-Bonnet-le-Château et Bourg-Argental au Sud.

Aire occitane de Noirétable : auvergnat

Pour la région de Noirétable, les textes ci-dessus indiquent seulement une limite constituée par les communes de Noirétable et de Saint-Julien-la-Vêtre. La partie amont de la vallée de la Vêtre doit être aussi occitane, cela concerne au sud de cette limite les communes de Saint-Priest-la-Vêtre et Saint-Jean-la-Vêtre. Une ligne de crête sépare ces communes de celles de La Chamba et La Chambonie, celles-ci étant sur le versant donnant sur le Puy-de-Dôme occitan, elles sont donc elles-aussi très probablement occitanes.

L'ensemble de ces communes sont très isolées du reste du département de la Loire. Elles sont limitées à l'est et au nord par des lignes de crête, exceptée Saint-Julien-la-Vêtre, limite de cette zone arpitane, dont la vallée de la Vêtre permet d'accéder aux communes plus à l'est. Les communes voisines des autres versants et en aval de Saint-Julien-la-Vêtre sont donc probablement arpitanes, comme Champoly qui est clairement dite être arpitane dans les textes ci-dessus.

Le dialecte occitan parlé dans cette aire de Noirétable est celui du Puy-de-Dôme voisin, c'est-à-dire l'***auvergnat***.

Aire occitane au sud de la Loire : vivaro-vellave

Les textes ci-dessus indiquent une frontière Nord pour l'aire occitane assez bien définie à l'ouest du fleuve Loire, correspondant au plateau de Saint-Bonnet-le-Château. Pour le côté à l'est du fleuve Loire, sur le massif du Pilat, la limite est moins précise. Elle peut être utilement complétée par une étude linguistique un peu plus récente dont des extraits sont repris ci-dessous.

La limite entre l'occitan et le franco-provençal dans le Pilat, Jean-Baptiste Martin, 1979 [Mar1979, p. 75, note 5] :

> Je n'ai pas pu préciser la limite dialectale [entre l'occitan et l'arpitan] dans les villes de la vallée de l'Ondaine (banlieue ouvrière de Saint-Étienne) où, selon les renseignements que j'ai obtenus, il est très difficile de trouver des patoisants. Je peux cependant apporter quelques renseignements intéressants. **Le patois de Firminy est de type occitan**. En effet, dans les

formes d'un glossaire de ce patois rédigé il y a une trentaine d'années et déposé à l'Institut Pierre Gardette de Lyon (sans nom de l'auteur), on ne trouve pas de trace de palatalisation de A (tonique ou atone) :
— A atone final : *bocho* « bouche », *brayo* « braie, pantalon », *paillo* « paille », *tacho* « tache » ;
— A tonique : *ambargaya* « salir », *apincha* « épier », *chaucha* « serrer », *s'ambraya* « prendre le pantalon ».

On peut considérer **le patois de Chambon-Feugerolles comme franco-provençal** si l'on se fie aux formes de la chanson locale « la chambounère » dont j'ai pu avoir un enregistrement récent. En effet, le texte contient les formes *mingi* < MANDICARE et *kezi* < QUIETARE. Le A atone final, au contraire, ne semble pas palatalisé puisque j'ai entendu la forme *murayo* « muraille ». Les exemples sont cependant trop peu nombreux pour que l'on puisse se prononcer exactement sur cette région très urbanisée et industrialisée.

Le dialecte qui a été parlé à **Saint-Étienne** est en revanche bien connu, car il a été utilisé par de nombreux auteurs. Les importants travaux de E. Vey (*Le dialecte de Saint-Etienne au XVIIe siècle*, Paris, 1911) et de G. Straka (*Poème contre une mission préchée à Saint-Etienne (Loire) en 1821*, Paris, 1954, et *Poèmes du XVIIIe siècle en dialecte de Saint-Etienne (Loire)*, Paris, 1964) ont révélé que le dialecte stéphanois comportait la plupart des caractéristiques franco-provençales et en particulier la palatalisation du A tonique et atone derrière consonne palatale.

[. . .]

Cette étude montre que la frontière entre l'occitan et l'arpitan semble passer entre les deux communes voisines de Firminy et du Chambon-Feugerolles. Le Chambon-Feugerolles semble avoir un patois de transition, certaines caractéristiques de l'arpitan étant apparemment manquantes dans ce patois, comme la palatalisation du *A* atone final [Mar1979, p. 75, note 5]. Mais définir cette limite vers la vallée de l'Ondaine est difficile car cette vallée a été industrialisée très précocement, autour des villes de Firminy, Unieux et Le Chambon-Feugerolles. Dans les sections suivantes 3 et 4, nous verrons qu'il existe des textes en patois de Firminy qui confirme l'analyse de [Mar1979, p. 75, note 5].

Complétant la limite donnée dans [Duf1946, pp. XXXVIII-XXXIX] avec celle donnée côté massif du Pilat dans [Mar1979], nous pouvons donc établir que la limite nord du dialecte nord-occitan dans le sud du département de la Loire est constitué des communes consécutives suivantes, partant de la frontière du département de la Loire avec le département du Puy-de-Dôme jusqu'à celle avec le département de l'Ardèche : La Chapelle-en-Lafaye [3], Marols, Chenereilles [4], Périgneux, Chambles, Çaloire [5], Unieux [6], Firminy [7], *continuité par Saint-Just-Malmont dans le département occitan de Haute-Loire*, Saint-Romain-les-Atheux [8], Saint-Genest-Malifaux et Planfoy [9], La Versanne, Thélis-la-Combe [10], Colombier, Saint-Julien-Molin-Molette [11].

Pour la partie sud du département de la Loire, en limite avec des départements de l'Ardèche (Vivarais) et de la Haute-Loire (Velay), nos ancêtres parlaient un dialecte nord-occitan, le ***vivaro-vellave***, variante du vivaro-dauphinois du dialecte vivaro-alpin, et correspondant au *foresenc* de Frédéric Mistral dans *Lou Tresor dóu Felibrige* de 1878 (voir classifications [Sum2009]).

2.4 Carte linguistique du département de la Loire

La carte de la figure 1 représente les différents dialectes des langues occitane et arpitane, parlés par nos ancêtres, pour chacune des communes actuelles du département de la Loire. Les limites des différentes zones sont celles discutées dans les sous-sections précédentes. Les noms des communes indiqués sur la carte sont uniquement ceux explicitement cités dans les trois sources linguistiques utilisées dans cette section.

3. Très probablement occitane, La Chapelle-en-Lafaye fait la jonction la plus directe entre le département occitan du Puy-de-Dôme et Marols qui est la première commune citée dans [Duf1946, pp. XXXVIII-XXXIX].
4. Luriecq est très probablement occitane car c'est une commune intermédiaire entre Marols et Périgneux. Chenereilles, aussi commune intermédiaire entre Marols et Périgneux mais plus au nord, devrait être aussi de langue occitane, mais c'est moins sûr.
5. La commune actuelle de Çaloire dépendait de Saint-Paul-en-Cornillon sous l'ancien régime, à l'ouest de Firminy et au sud de Chambles, toutes les deux paroisses occitanes. La paroisse de Saint-Paul-en-Cornillon devait donc être occitane.
6. Unieux faisait partie du territoire de Firminy sous l'ancien régime.
7. Firminy est identifiée comme limite occitane dans [Mar1979, p. 75, note 5], voir encadré ci-dessus.
8. La carte dans [Mar1979, p. 81] indique que Saint-Romain-les-Atheux fait partie de la limite occitane.
9. La carte dans [Mar1979, p. 81] inclut aussi la commune de Planfoy dans la limite occitane, au nord de Saint-Genest-Malifaux.
10. Faisant la jonction entre La Versanne et Colombier, Thélis-la-Combe fait partie de la limite occitane d'après la carte dans [Mar1979, p. 81], qui en exlut par contre la commune voisine de Graix.
11. Faisant la jonction entre Colombier, dernière commune citée dans [Duf1946, pp. XXXVIII-XXXIX], et le département occitan de l'Ardèche, Saint-Julien-Molin-Molette fait partie de la limite occitane sur la carte dans [Mar1979, p. 81].

Pour l'Ancien Régime, les limites des paroisses correspondent à peu près aux limites des communes actuelles (au regroupements et partages près), les communes ayant été créées sous la Révolution Française à partir des paroisses. Chacune de ces paroisses formait une communauté qui devait être homogène au niveau linguistique.

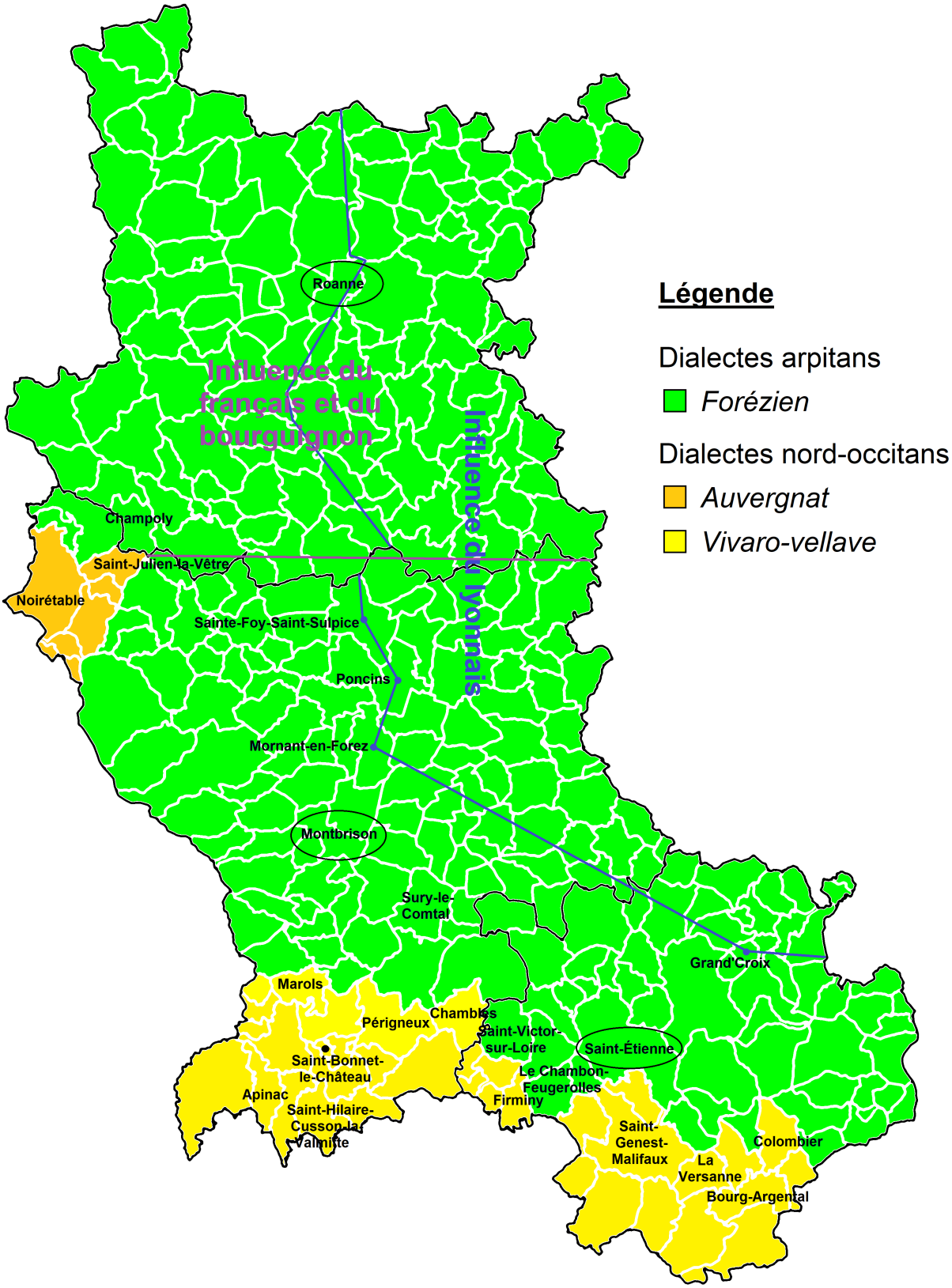

FIGURE 1 – Les dialectes parlés par nos ancêtres dans le département de la Loire. Carte réalisée par Ludovic Noirie à partir des données de [IGN2018].

3 Retranscriptions de textes en patois de Firminy

L'étude de la nature du patois parlé à Firminy nécessite des textes écrits dans ce patois et qui rendent bien compte de sa phonétique. Lors d'une de mes visites aux Archives Départementales de la Loire [AD42], je suis tombé par hasard sur des textes dits explicitement être en « patois de Firminy », aux cotes suivantes :

1. La cote [AD42, 7J1] contient de nombreux relevés de noms et toponymes des environs de Firminy, ainsi qu'un petit cahier manuscrit d'une vingtaine de pages, intitulé « Textes en patois de Firminy recueillis par Albert Boissier », dont les textes sont entièrement repris dans les sous-sections 3.1 à 3.5 ;
2. La cote [AD42, 7J17] correspond à un cahier manuscrit d'environ 80 pages, contenant le texte en patois de « *la plainto dô vieu clouchei* », écrit par Albert Boissier, avec sa traduction et ses commentaires, et dont le contenu est décrit dans la sous-section 3.6.

Albert Boissier [12] est né le 9 août 1878 à Beauvoisin (F30) d'une famille protestante. Son père étant instituteur nommé sous-inspecteur des enfants assistés, puis au service des ventes du journal *Le Progrès* de Lyon, il se déplaça souvent durant son enfance : Beauvoisin, Rodez, Bourg, Gap et enfin Firminy en 1896. Albert Boissier entre aux établissements Holtzer de Firminy, d'abord en atelier comme rabatteur jusqu'en 1903 puis fraiseur jusqu'en 1905, ensuite au bureau comme pointeur jusqu'en 1917, et enfin il s'occupe de la bibliothèque technique jusqu'en 1950, année de sa retraite, se retirant alors au Pertuiset (Le Pochet) où il meurt le 30 juin 1953. Il a aussi été correspondant de journaux : *l'Éclaireur* de 1897 à 1918, *La Tribune* et *le Progrès* jusqu'à sa retraite.

Touche-à-tout, Albert Boissier est considéré comme un historien, un archiviste, un archéologue, un patoisant, un photographe, un poète, un musicien, un folkloriste, un adepte de l'esperanto, un amateur de théâtre… Il s'intéressait beaucoup au folklore et au patois de Firminy, il a écrit de nombreux articles sur l'histoire de Firminy dans des revues régionales et tenu à jour différents carnets de notes entre 1910 et 1953. Ses carnets de notes ont été publiés bien après sa mort en 5 ouvrages, les quatre premiers ouvrages entre 1990 et 1997 [Boi1990], et les deux derniers ouvrages en 2011 [Boi2011] et 2012 [Boi2012] :

1. Croyances et traditions dans la région de Firminy (1990, 281 pages) ;
2. Les travaux et les jours (1992, 230 pages) ;
3. Chroniques historiées de Firminy et de sa région (1995, 161 pages) ;
4. Éphémérides appelouses (1997, 150 pages) ;
5. Le parler populaire de la région de Firminy (2011, 248 pages, sous forme d'un dictionnaire qui ne retranscrit pas aussi fidèlement les notes d'Albert Boissier) ;
6. Le langage patois de la région de Firminy (2012, 231 pages).

Ce dernier ouvrage [Boi2012] pourrait être intéressant à consulter et étudier afin de renforcer l'étude de ce mémoire avec plus de textes en patois de Firminy (et peut-être alentours).

3.1 Aux enfants de Firminy

On trouve dans le document [AD42, 7J1] deux versions quasi-identiques du texte *Aux Zefans de Frouminio* (*Aux enfants de Firminy*) :

1. Extrait de Firminy Cavalcade, numéro unique, dimanche 14 mai 1893, le texte ayant été prononcé très probablement le même jour.
2. Extrait du journal la République du Mas, n°1, mardi 28 mars 1933, le texte ayant été prononcé lors d'une cavalcade ayant eu lieu un 2 avril, qui doit correspondre au dimanche 2 avril 1933, soit cinq jours après la publication du journal *la République du Mas*.

Ce texte semble avoir été repris à chaque *cavalcade* de Firminy, qui est organisée de manière irrégulière, puisque le texte de 1893 mentionne la fête précédente qui a eu lieu 4 ans auparavant et celui de 1933 mentionne la fête précédente qui a eu lieu 10 ans auparavant. Ce texte devrait être représentatif du patois de Firminy d'avant la révolution industrielle, même si cette dernière a commencée à Firminy au début du XIXe siècle.

Les différences entre ces deux versions apparaissent sur cinq vers :

1. Le 10e vers, où la mention du don à la quête a été remplacée ;
2. Le 12e vers, où le char patriotique de 1893 devient le char de la République en 1933 ;
3. Le 16e vers, les cars rouges remplaçant le tramway ;
4. Le 23e vers, qui mentionne la fête précédente 10 ans auparavant au lieu de 4 ans ;
5. Enfin, le 26e et dernier vers, qui mentionne la date du 2 avril au lieu du 14 mai.

12. Nous résumons ici divers éléments de sa biographie et son œuvre que l'on trouve dans [Dub2012], ce document reprenant lui-même sa biographie d'une préface de son fils aussi prénommé Albert.

Aux Zefans de Frouminio, 1893 [AD42, 7J1]
Extrait de Firminy Cavalcade, numéro unique, Dimanche 14 mai 1893
Organe officiel de la fête de Bienfaisance, Antipolitique, Diurétique [note LN : sic !], Pamphlétaire et pas Millionaire.
Administation et Rédaction : Angle des rues de la Bienfaisance et de la Charité, Firminy, Cavalcade du 14 mai 1893

Aux Zefans de Frouminio

Avant de coumença laissa me djire bounjou
A tous quellou bravou gens au cœur bian generou,
Que sount veniu vairi notro ginto Calvacade
Après djina, ô fait boun faire in toû de ballade
O la fenno, lou petiits, enfin tout le gouvernament
La Calvacade aussi merite bian de passa in moument.
Fasez bian tout le mounde d'alla vairi equin,
Vouè pas si souvent que Frouminio est entrain ;
Surtout que vouè pô lou pôres que fant tant la fèto ;
Aussi pas besoin de vous djire que faut douna a la quêto
O yau o de ginte viais, de châs magnifiques
Et parmi équellou, un grand châ patriotique
Que lou garçou de vè le Mâs l'ant construit.
Frouminio vou djizou vai y ètre tout en fète, en bruit
Tout le mounde saro veniu de bien boune huro ;
Le tramway, d'ailleû n'adhiu tous lou quart d'huro,
Rian que de z'étrangers n'aurant les plenes charraires
De Gagas, Ricamandrins, campagnâ, Chambounaires
Tous lous Appelous voundrant ètre présent à l'appel
D'au plus gros bounné à Maillà le rempailleu de selles.
Aussi vous repettou que faut pourta la mô au gile. (1)
Et de ne pas avai pao de dépela votre gousse. (1)
Au faut que la fêto depassi l'autro d'auyo quatre ans
Et que le pereraire, le fabricant se mountrèsount bounefans,
Po faire vaire au mounde que l'Appelou a boun cœur
Et que se fait pas tirâ l'orille quand faut soulagea un malheur.
Et be zefans menagea-vous bian et vous souhaitou bouna sando
Po que le 14 do mè de Mai s'agaisa bian disposo.

A.C. Appelou

(1) Accord tonique très appuyé sur l'**e** muet final

Aux Zefans de Frouminio, 1933 [AD42, 7J1]
Extrait du journal « La République du Mas » n°1, mardi 28 mars 1933
[Note LN : les passages modifiés par rapport à la version de 1893 sont mis en ***gras***.]

Aux Zefans de Frouminio	Aux enfants de Firminy
Avant de coumença laissa me djire bounjou	Avant de commencer, laissez-moi dire bonjour
A tous quellou bravou gens au cœur bian generou	À tous ces braves gens au cœur bien généreux
Que sount veniu vairi notro ginto Calvacade	Qui sont venus voir notre belle cavalcade
Après djina ô fait boun faire in toûde ballade	Après dîner, il fait bon faire un tour de ballade
O la fenno, lo[u] petiits, enfin tout le gouvernament	À la femme, les petits, enfin, tout le gouvernement
La Calvacade aussi merite bian de passa in moument	La cavalcade aussi mérite bien de passer un moment
Fasez bian tout le mounde d'alla vairi équin	Vous faîtes bien, tout le monde, d'aller voir cela ;
Vouè pas si souvent que Frouminio est entrain	Ce n'est pas si souvent que Firminy est en train.
Surtout que vouè pô lou pôres que fant tant la fète	Surtout que c'est pour les pauvres qu'ils font tant de fête
Aussi dévala vite è fazé pas la tète	Aussi, descendez vite et ne faîtes pas la tête ;
O yauro de ginté viais, de châs magnifiques	Il y aura de belles choses, des chars magnifiques
Et aussi lou châ de la République	Et aussi le char de la République,
Que lou garçou de vai le Mas l'ant construit	Que les garçons du Mas ont construit
Frouminio vou djizou vai y être tout en fète en bruit	Firminy vous dis-je va être en fête, en bruit ;
Tout le mounde saro veniu de bien boune huro	Tout le monde sera venu de bien bonne heure,
Lou Caa rouges *d'ailleû n'adhiu* ***chin pâ*** *quart d'huro*	Les cars rouges d'ailleurs, en amènent 5 par quart d'heure
Rian que de zetrangers n'aurant les plenes charaires	Rien que des étrangers, nous en avons plein les rues,
De Gagas, Ricamandrins, campagnâ, Chambounaires	Des Gagas, des Ricamandois, campagnards, Chambonnaires
Tous lous Apelous voundrant ètre présents à l'appel	Tous les apelous voudront être présents à l'appel
D'au plus gros bounné à Maillà ...	Depuis le plus gros bonnet jusqu'à Maillard ...
... le rempailleu de selles	... le rempailleur de chaises
Aussi vous reppettou que faut pourta la mo au gile	Aussi je vous répète qu'il faudra mettre la main au gilet
Et de ne pas avai pao de dépela votre gousse	Et de ne pas avoir pour de déchirer votre gousset
Au faut que la fèto depassi l'autro d'auyo ***djii*** *zans*	Il faut que la fête surpasse l'autre d'il y a dix ans
Et que le peréraire, le fabricant se mountrésount bounefans	Et que le mineur, le fabricant se montrent bon enfant
Po faire vaire au mounde que l'Apelou a boun cœur	Pour faire voir au monde que l'Apelou a bon cœur
Et que se fait pas tirà l'orille ...	Et qu'il ne se fait pas tirer l'oreille ...
... quand faut soulagea un malheur	... quand il faut soulager au malheur
Et be zefans mènagea vous bian ...	Eh bien les enfants, ménagez-vous bien ...
... et vous souhaitou bauna sando	... et je vous souhaite bonne santé
Po que le ***doù do mè d'avri*** *s'agaisa bian disposo*	Pour que le deux du mois d'avril vous soyez bien disposés
Apelou de vai le Màs	L'Apelou du Mas

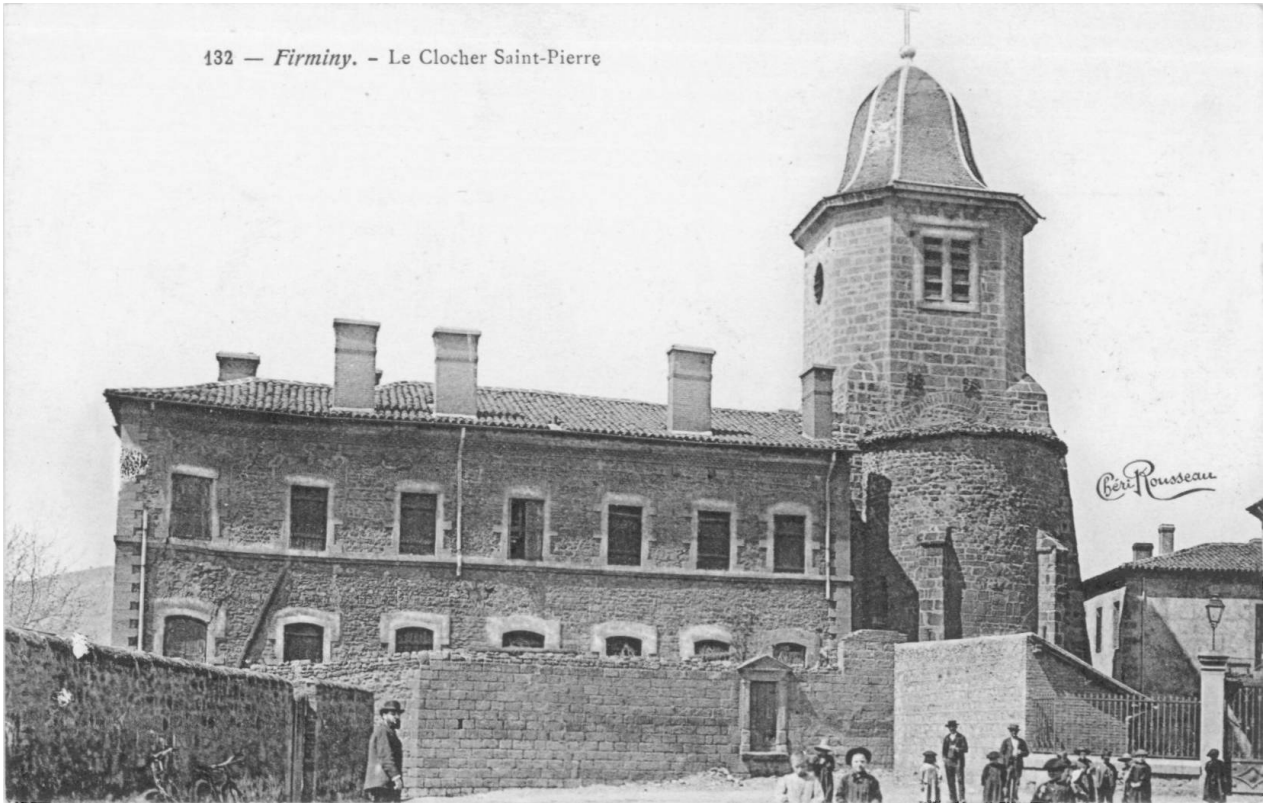

FIGURE 2 – Clocher Saint-Pierre de Firminy, carte postale ancienne (source Ludovic Noirie).

On ne connaît que les initiales de l'auteur de la version de 1893 : « A.C. Appelou ». Ce ne peut pas être Albert Boissier qui n'est arrivé à Firminy qu'en en 1896 [Dub2012] et qui n'a eu connaissance de cette version qu'en 1932 : « Ce n° de Firminy-Cavalcade m'a été communiqué le 17 février 1932 par M. Claudinon, concierge du cimetière de Firminy. J'ignorais l'existence de ce journal jusqu'à ce jour ». Il est bien possible qu'il ait existé une version antérieure à 1893 puisque le texte semble être repris d'une cavalcade à l'autre.

Le Mas, dont il est question dans les deux versions, était un petit hameau près de l'Ondaine, à quelques centaines de mètres au nord du bourg de Firminy. On le trouve sur la carte de Cassini [Cas1767], et il correspond à la rue du Bas Mas sur les cartes actuelles de [IGN2018].

3.2 Le clocher de Firminy

Le poème *Le clocher de Firminy* se trouve dans le document [AD42, 7J1]. L'auteur est natif de Firminy, on ne connaît que ses initiales : *P.M.B.* Le poème n'est pas daté, mais il est question d'un barrage en construction : « On dit même qu'ils font un barrage très grand ». Ce ne peut être que celui de l'Échapre [13], dont la construction a été décidée le 28 août 1891, les travaux ont démarré en 1894 et l'inauguration a eu lieu en août 1897 [Pro2015]. Il a été construit pour deux raisons : avoir une retenue d'eau suffisante pour subvenir aux besoins des habitants de plus en plus nombreux et au fonctionnement des mines et usines, et diminuer l'impact des crues de l'Ondaine et de l'Échapre. D'après le vers du poème citant le barrage, la construction du barrage a démarré mais n'est pas terminée. Ce poème a donc très probablement été écrit entre 1894 et 1897. Il est donc contemporain de la première version du texte précédent *Aux enfants de Firminy.*

Outre l'aspect linguistique qui nous intéresse pour notre mémoire, ce poème est aussi très intéressant par son contenu. Il raconte l'évolution de la ville de Firminy au XIXe siècle, celle d'un petit bourg qui se transforme en une ville industrielle. Le clocher dont il est question est celui de l'ancienne église du prieuré de Saint-Pierre (voir carte postale ancienne, figure 2). Il en sera aussi question dans le texte suivant de 1923, sous-section 3.3. L'église de Saint-Pierre a été détruite en 1932, il ne reste plus aujourd'hui que la porte de Saint-Pierre, classée aux monuments historiques depuis 1927 [14]. La nouvelle église dont il est question dans le poème est l'église Saint Firmin [15], construite entre 1855 et 1859 et inaugurée en 1860. N'ayant pas de clocher, c'est celui de l'ancienne église Saint-Pierre qui était utilisé. Ce n'est qu'en 1938 qu'a été inauguré le clocher de Saint-Firmin.

13. D'après http://www.ville-firminy.fr/index.php/Les-barrages?idpage=217, il n'y a que deux barrages concernant Firminy : celui de l'Échapre construit à la fin du XIXe siècle d'après [Pro2015]), et le barrage des Plats, sur la commune de Saint-Genest-Malifaux, construit en 1958. La construction de ce dernier est postérieure au décès d'Albert Boissier.
14. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_Saint-Pierre_(Firminy).
15. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Firmin_de_Firminy.

Le clouchaet de vè Frouminio, vers 1895 [AD42, 7J1]

Le clouchaet de vè Frouminio	Le clocher de Firminy
Depeu lountemps me demandoun souvent,	Depuis longtemps, on me demande souvent
Parque lo tristo mino, parque so pas countent,	Pourquoi j'ai triste mine et ne suis pas content.
D'en me vhin lo tristesso que tout le temps m'accable	D'où me vient la tristesse qui de tous temps m'accable
D'en vhin que l'ai tejou ein air tant miserable.	D'où vient que j'ai toujours un air si misérable.
Ah si l'ayo pa seu que saize temps pardhiu	Et si je n'avais su que c'était temps perdu,
Me serio pas fait pria et l'aurio repoundhiou,	Sans me faire prier, j'aurais répondu
Mais coumo foudri feaire por se feaire coumprendre	Mais comment faudrait-il faire pour se faire comprendre
D'abominables souds que voroun rian entendre ;	Par d'abominables sourds qui ne veulent rien entendre
Vous demandoun tejou que vous rend maleirou	Ils vous demandent ce qui vous rend malheureux,
Et quand bada le bè vous viroun lous torous	Et dès que vous ouvrez la bouche, vous tournent les talons
Quand lous entendez pas, o plaignoun votroun sort	Lorsque vous ne les entendez pas, ils plaignent votre sort
Et vous avisoun pas quand gemisses bian fort.	Et ne vous regardent pas lorsque vous gémissez bien fort
Vouet à vous que m'adressou moussus lous appelous,	C'est à vous que je m'adresse, Messieurs les appelous
Ne devez be coumprendre tas de po vorgougnoux	Vous devez bien comprendre, tas de sans-vergognes
Chaquo vé qu'ai voudhiu en amis vous parla,	Chaque fois que j'ai voulu vous parler en ami,
Vous setez écoundhiu par me pas écouta.	Vous vous êtes cachés pour ne pas m'écouter
Aussi pas pas passa por ein pur imbécile	Aussi pour ne pas passer pour un pur imbécile,
O l'airou décido a demoura tranquille	J'étais décidé à rester tranquille ;
Mais puisque par lous paores eno fêto fasez	Mais puisque vous faites un fête pour les pauvres,
Et n'ovez invito pas ma de z'etrangers,	Et que vous avez invité pas mal d'étrangers,
Eu que m'ecoutoran, et por vous feaire affroun,	Eux, qui m'écouteront, et pour vous faire affront
O vou vorou counta coumo setez larrouns,	Je veux vous raconter combien vous êtes larrons ;
Que l'avez ein clouchae et coumo le treta,	Que vous avez un clocher, et comment vous le traitez,
Et de touto ma bilo me vorou dégounfla.	Et de toute ma bile, je veux me dégonfler.
La villo que veyez eneu si opulento	La ville que vous voyez aujourd'hui si opulente,
Diau moun bian jouève temps ère pas si fringanto,	Dans mon bien jeune temps n'était pas si fringante
Tous que lous grands chatios, que les grandais maisous	Tous ces grands châteaux, ces grandes maisons,
Se reduisioun mâ cazi eu quoquous cabanous ;	Se réduisaient presque à quelques cabanons ;
De rentiers, de richards, l'en eu cougnussi gi,	Des rentiers, des richards, on n'en connaissait pas,
Châthiu à travailla s'accouthumave éci ;	Chacun, à travailler, s'accoutumait ici ;
A pat lous poizands, lous ün fasian de clos,	À part les cultivateurs, les uns faisaient des clous,
Tous lous autres moins fiets fazioun lous pereiros	Tous les autres moins fiers, étaient des mineurs
Notroun bravou charbou nous adhu de prathyques	Notre brave charbon, nous amena des clients,
Vetio que tout d'un co counstrisoun de fabriques	Voici que tout-à-coup, l'on construisit des usines
Au venoun travailla de millos de z'ouvriers,	Où viennent travailler des milliers d'ouvriers
Et por tous lou lougea fan de nouviaux quartiers ;	Et pour les loger tous, il faut de nouveaux quartiers.
D'un matru pethit bourg, Frouminio devhiu villo,	D'un modeste petit bourg, Firminy devint ville
Et vîtou, fan bathi ein hotel de villo ;	Et aussitôt on construit un hôtel de ville
Trovoun l'eglèzo vieillo et lo fountoun à bas,	On trouve l'église vieille, et on la jette à bas,
Et n'en fan éleva eino novo plus bas ;	Et ils en font élever une neuve, plus bas
Lous pethits chorrivous, se changeoun en charrères,	Les petites ruelles se changent en grandes rues
Et le gintous châtios marquoun notrais pereires.	Et les beaux châteaux marquent nos mines
Tous que lous changeoments, que lous nouviaux chantiers	Tous ces changements, ces nouveaux [chantiers]
Me fazioun rebifa, me rendioun douè vets fiets ;	Me faisaient « rebiffer », me rendaient deux fois fiers
Planto su moun rouchaet, etendant moun regâ,	Planté sur mon rocher, étendant mon regard.
Erou countent dejo de zo tout somina	J'étais content déjà que tout le [*blanc*]
Et peu me fazant vieu, pensavou que de biais,	Et puis, me faisant vieux, je pensais que indirectement,
Me farioun remounta a de nouviaux attraits ;	Ils me feraient remonter à de nouveaux attraits
Mai l'ayo mâ penso, et vè te feaire foutre,	Mais j'avais mal pensé, et va te faire [foutre],
Tout que lous appelous, vouère mâ de genfoutres ;	Tous ces appelous n'étaient que des Jean-foutres
Chaquo vè qu'ai parlo de me feaire bathi,	Chaque fois que j'ai parlé de me faire bâtir,
M'on bian laisso preia, supleia et gemi,	On m'a bien laissé prier, supplier et gémir
Au lieu de m'écouta et par me mourtifia,	Au lieu de m'écouter, et pour me mortifier,
Fazion feaire de places et peu de boulevas,	Ils faisaient faire des places et des boulevards
Dizoun même que fan ein barrage bian grand	On dit même qu'ils font un barrage très grand
Et que l'aiguo l'auro la mêto d'aigardent	Et que l'eau aura la moitié d'eau de vie
Jusqu'a vé renodents (1) *que z'en fait agranda*	Jusques au cimetière qu'ils ont fait agrandir.
L'en beto ein pourtier et l'en tout fait changea	Ils ont mis un portier (2) et ils ont tout fait changer
Yeuro su moun rouchaet ressembloun ino rougno	Maintenant sur mon rocher, j'ai l'air d'une « rogne »
Sao tellament vilain, n'ai tellament vorgeougno	Je suis tellement vilain, j'en ai tellement honte
Que souvent pa m'écoundre me fo tallament pao	Que souvent pour me cacher, je me fais tellement peur,
Ai l'envio de saota dedhian le pouet de crao.	J'ai envie de sauter dans le puits du Creux
Ma têto magrè me est fourço de pencha	Ma tête, malgré moi est obligée de s'incliner
Si moun foundoment manquo, o serait vitou en bas,	Si mes fondements se dérobent, je serai vite à bas
A moins qu'un bian malin, à la vaoto do ciet,	À moins que quelqu'un bien malin, à la voûte du ciel
Troveze le mouyen de m'attacha o ein fiet.	Trouve le moyen de m'attacher avec un fil.

P.M.B.
né natif de Firminy

(1) *renodents* = grince des dents. C'est ainsi qu'on désignait le cimetière.
(2) La loge du concierge du cimetière n'existait pas encore à cette époque.

3.3 Lou Miladiou

Le texte qui suit, contenu dans [AD42, 7J1], est un article d'un journal local reprenant une partie d'un texte en patois écrit par Albert Boissier. Ce texte a été écrit pour les jeux floraux du Félibrige du Puy de 1923, auquel il a été primé (voir document de la sous-section 3.6, dont nous avons repris ici le soulignement des parties de mots portant l'accent tonique).

Lou Miladiou, 1923 [AD42, 7J1]
Extrait de "Firminy-Kermesse" publié le dimanche 29 juillet 1923 [Note LN : coupure du journal]
[Note LN : signé en fin du texte en patois, à la main, « Albert Boissier ».]

Lou Miladiou

Le comité des fêtes a cru bon de reproduire dans "Firminy-Kermesse" un court extrait de l'œuvre patoise de l'un de nos compatriotes, qui fut primée aux jeux floraux des Fêtes du Félibrige du Puy, les 20 et 21 Mai 1923.

Dans cette étude de notre langue populaire intitulée "*La plainto do vieu clochei*", l'auteur a imaginé entendre dans le calme d'une belle nuit d'été, le vieux clocher Saint-Pierre, radoter comme un vieux, et clamer son désespoir aux échos nocturnes. Après avoir parlé de sa splendeur passée et du rôle qu'il joua au cours des siècles, dans l'histoire de la cité apelouse, la vieille ruine s'attendrit pour pardonner l'ingratitude de ses enfants qui, maintenant qu'elle est perclu[s]e, délabrée et ridée, veulent se débarrasser d'elle et l'on[t] vouée à la mort. Elle intervient auprès des gens de science, leur demandant de pardonner la faute de ses enfants dont la vie laborieuse et pénible ne leur a laissé ni les moyens, ni le loisir d'étudier les choses élevées. Le vieux clocher s'élève contre les critiques dont pourraient être l'objet les habitants de Firminy lorsqu'on aura démoli la vieille chapelle désaffectée, et voici comment elle explique le surnom donné aux apelous.

Equellou perereire, équellou fargérou l'an pà iün gente surnou ! Equin z'ou savou et me, lou vieu clouchei, me fai de peno de les entendre appela « Lou miladiou ! ».

Pami, quand l'éroun jouène, lou thiuro vé le catéchisme, et le mené vé la maisou, y aïoun be dhi que fouilli pas jura et qu'equin l'ère pà gente.

Mais quo surnou, tant laide que seguèse, oué touto l'histoiro de quò pooure mounde, que toute sa vïo s'é passo à baria, à s'essarta et à se groumina, par fenhi par meri éclachigno entre doué bene, ou dian iün lé d'hopita.

Quo laide mot de « miladiou » que fau pà dhire, ou é-t-iün cri de désespoir, d'équellou malhérou, que n'ant tant enrichi d'autre, de ioure suzou, et que pâmi iellou l'an tejou éto malhérou !

Miladiou ! oué pà iün jurou équin, oué t-iün gein, iün sanglot de coulèro et de doulou que s'échapave do pétra d'équellou malherou quand dian ioure penable travé, les chaine s'enganchavoun, quant les bene s'enraillavoun, ou s'embourmavoun dian la blaujo, quand lou charbou s'eboulave dò faitre, y toumbave sur iouro fedhiuro ! Quand lou co de mine vouillant pas parthi, peu que tout d'iûn cò y petave pà le nà, et y endouraillave et y éclachignave soun paoure corps daoudre et débiganchò ! Quand l'hachou échicave sù lou tan dò boué, et y venhi peta pà lou garots ! Quand le travai avançave pà dhiu tout, que le chalé se crevave, et que fouilli s'engarouta et ablada pà lè galerié touté né, pà alla tourna athiva lou fio do crisiooù ! Quand l'aigou y dégoulinave sù ses epanle, touto la journò, et que fouilli s'agrouùmissela pà passa dans de z'endré ante lou chà se cardoun !

Miladiou ! oué t'iun cri de doulou, quand dian les fabrique, lou pilou assigeave iün cò à faou, que brisave lou brà de l'ouvrier, et quand iün retoû de flamo y cremavo la fédhiure, y buclave le putancountre et lou pillou, ou que la masso que fasioun vira échicave et y venhi peta pà les jambes.

Oh ! les pooure malérou, coume équo surnou que ï an baillo, mai qu'iün grand discours, nous fai dévina iouro existence de galérien, et de danò, et coumo comprenan que l'éroun mà tranthile, quand lou clautravoun dian iün màtru chançai de piblou.

Tant arbirou que seguèsoun, o y'aï de mouments que n'y aï prou. Se pà malheur equellou « miladiou » quand l'éroun recreu, se déjamaniavoun et fasiou roubillou ; alors segueroun gentaman reguillo, regaugno et bian matò et z'ou pagueroun prou chier.

Peu, équellou que l'aïan la fourthiuno, l'estruciou et tout ce que fooù pà ièitre hurou le z'ant'appelo « anarchiste » dissegueroun que l'éroun de mauvai mounde, de malfaiteur, de perésou, que bachassavoun, que rebuzavoun ; le z'essoulantéroun, peu, touthiran, les tournéroun envouya de force dian ioure parthiu prüoun coum iün degaore d'ante ioure gémissaman et ioure « miladiou » s'entendioun pà et venioun pà troubla la tranthilito d'équellou que l'an tout ce que fooù, que savoun lire dans lou vieu papiers, que counaissoun touté les vièque rappelloun lou vieu monunments et que soun cafi de sooù !

Et vethio parque oué que me, lou vieu clouchei que counaissou tout équin, l'ai ji de ranthiuno countre équo paoure mounde que savoun pa lou mà que fan en défindran les eïeïse, et que vouoloun d'abô minja davan de pensa à les vie « artistiques » coumo dhisoun lou savants.

Me dhiri qu'équin change pooù à pooù, mais ouè pà sans baria, et lou resultà de quo changeaman se fan pà veire tout de siooute.

Foou de temps pàr écraffa lou passo dian lou cœu et dian les cervelle ; et par y beta d'autre vié. A forco de lutta et de brama sount arrivo à avé iun' existenço tan se peu millou, et dheuro que se podoun tant se peu débarbouilla le còr et la fedhiuro, tardaran beiou pàs tant qu'equin par se débarbouilla l'esprit. Tout'équin vindro coumo lou reste, tout bellaman, parai ?

Lou perereire et lou fargerou, soun pà de mauvai mounde, l'an le cœur grand, et l'an fait veire quand fouilli bailla iün co de mò ou d'épanlé pà soulagea ou adjuda quocu.

O vouoloun d'estructioou et de bien être ; et vous autre, lou riche, lou patrou, vous fooù souventa que lou z'hommes devoun être tout de frères. Y foun bailla la mò, et vira franchaman vé yellou. Mai foun pà demanda que les vié trameresoun d'iün co ! D'heuro se fai plus de miracle, se voulé que lou travailleur coumprengésoun les vièque sount élevo, que saupeguesoun iün jou parqu'oué que foun counserva lou vieu clouchei que l'an d'abò mille ians coumo me, bailla y la clô que bade les portes d'équellou bou senthiments.

Equello clô oué l'estructioou ! Oué t'équin que foou dhire et brama dian le mounde !

Et me lou vieu clouchei, me virou de votre là et vou demandou équin.

3.4 Nos voisins de Monistrol

Le texte qui suit, contenu dans [AD42, 7J1], est un poème écrit par Alber Boissier en 1933.

A notroun vesi de vè Mounistroou, 1933 [AD42, 7J1]
Fêtes Félibréennes de Monistrol 14 et 15 juillet 1933. Traduction française du poème ayant obtenu le premier prix de poésie.
[Note LN : signature manuscrite « A. Boissier, 1933 » rajoutée au document dactylographié]

A notroun vesi de vè Mounistreou	Nos voisins de Monistrol
Braveou vesi de la Mountagne,	Braves voisins de la Montagne,
Votrou clouchiè ô sa grand' crouè,	Votre clocher avec sa grand'croix,
Votroun gerbiers, votro campagno,	[Vos] gerbiers, votre campagne,
Soun pâ tant loin de nostroun pouè ;	Ne sont pas si loin de nos puits.
Dampeu maî de mil y'ans, ma figo,	Depuis plus de mille ans, ma foi !
Notro villo de Froumignoou	Notre ville de Firminy
L'è-t-agu iune grand' amigo	A été une grande amie,
Dê païsan d'vè Mounistroou.	Des paysans de Monistrol.
Dô temps dau Prieurs, votre meno,	Du temps des Prieurs, vos gens,
Devalave de toû lou lâ,	Descendaient de tous côtés,
Pâ venhi au païˈ d'Oundeno,	Pour venir au pays de l'Ondène,
Et tant se peu se regala.	Et quelque peu s'y régaler, (1)
Pâ biore de vï de Rivage,	Pour boire du vin du Rivage,
Mïnjâ de nouè de Froumignioou,	Manger des noix de Firminy,
Peu, se rendian de you roumiage,	Puis ils se rendaient de leur pélerinage,
En trampalian, vè Mounistroou.	En titubant, vers Monistrol.
Nostrou garçou de vè la Viallo,	Nos garçons de La Vialle (2)
Pourtavoun chapè de velou,	Portaient chapeau de velours ;
Blodo de fiè, chamiso en tiâlo,	Blouse de fil, chemise en toile,
Gileu de siô broudo de flou ;	Gilet de soie brodé de fleurs.
Maî quand bian gente vouyan y'etre,	Mais lorsqu'ils voulaient être bien beaux
Lou galants de vè Froumignioou,	Les galants de Firminy,
Pourtavoun de tant brave guêtres	Portaient de si belles guêtres,
Que venioun de vè Mounistroou.	Qui venaient de Monistrol.
Dian le temps, de vè, la diomango,	Dans le temps, parfois, le dimanche,
Lou z'apelou que soun bian fî,	Les apelous qui sont bien fins,
Countan d'avè lacho le mancho,	Contents d'avoir lâché le manche,
Et d'avè pâ faî petafi,	Sans qu'il leur soit rien arrivé de mal,
Pâ trouva quoquo gento fillo,	Pour trouver quelque jolie fille,
A châ vè, lou bravou Froumignioou,	À l'occasion, les braves Firminiens,
Venian, tout en fasan pampillo,	Venaient tout en s'amusant,
Charcha feno, vè Mounistroou.	Chercher femme à Monistrol.
Doure, fasan mâ qu'uno raço,	Maintenant nous ne faisons plus qu'une race
Nostroun dou sang se soun mêclo ;	Nos deux sangs se sont mêlés ;
Et l'aman bian notro cagnasso,	Et nous l'aimons bien notre cagnasse
Ô sa grand' coueffo et seu-z'éclo.	Avec sa grande coiffe et ses sabots
Ouâ, pâ le pic lâchan l'arairo,	Oui ! Pour le pic lâchant la charrue,
Pâ travailla vè Froumignoou,	Pour travailler à Firminy
Pâ s'enfounça dian la pereiro,	Pour s'enfoncer dans la mine,
N'en vinguè tant d'vè Mounistroou.	Il en vint tant de Monistrol !
Anou, ou'è bian tejou la mêmo,	Aujourd'hui c'est bien toujours la même chose
Vè Mounistroou, ô lachoun pâ ;	À Monistrol, ils ne flanchent pas,
Pâ devals l'an pâ la flêmo,	Pour descendre ils n'ont pas la flême,
Vè la Republiquo dô Mâs.	Vers la République du Mas
Oua ! Quand y'ê quoquo grando fêto,	Oui ! Lorsqu'il y a quelque grande fête
Qu'ouè que voyant vè Froumignioou,	Que voyons nous à Firminy,
Ô soun grand bounou sû la têto ?	Avec leur grand bonnet sur la tête,
Ou'è lou poumpi d'vè Mounistroou.	Ce sont les pompiers de Monistrol ! (3)
Lou z-apelou l'an fine boucho,	Les Apelous ont fine bouche,
Quand soun sourthi de you charbou ;	Lorsqu'ils sont sortis de leur charbon
Et maî de yün l'è fine moucho,	Et plus d'un est fine mouche,
Pâ counioutre ço que l'è bou.	Pour connaître ce qui est bon.
Pâ acoumpagna lou breuvage,	Pour accompagner le breuvage,
Ô dhisoun toû vè Froumignoou,	Disent-ils, tous, à Firminy,
Que y'a pâ de millou froumage,	Il n'est pas de meilleur fromage,
Que de fourmo d'vè Mounistroou.	Que la fourme de Monistrol.
Mounistroôu, pâ avè la chanço ;	Monistroliens, pour avoir la chance,
De counsarva notroun patouè,	De conserver nos patois,
Dian lou Fourè, maî dian la Franço,	Dans le Forez et dans la France,
Foou que s'auvisse notro vouè !	Il faut qu'on entende notre voix.
Ou'è t équin foou bailla la branle,	C'est cela, il faut donner l'élan ;
Et me, de moun nè Froumignoou	Et moi, de mon noir Firminy,
Venou bailla ün cô d'épanlo	Je viens donner un coup d'épaule,
Auou Félibreu d'vè Mounistroou !	Aux Félibres de Monistrol.

(1) Au Moyen-Âge, au moment de la fête des 3 saints, toute la région d'Yssingeaux descendait à Firminy où la fête durait 3 jours.
(2) Le quartier de la Vialle à Firminy est la partie ancienne de la ville qui se trouvait dans l'enceinte des remparts (Vieux St Pierre).
(3) Allusion à la fête commerciale du Printemps en 1932, à laquelle figurèrent les pompiers de Monistrol avec leur uniforme ancien, invités par la République du Mas. Ils obtinrent un succès considérable.

3.5 Le cotillon de la lavandière

Le texte qui suit, contenu dans [AD42, 7J1], est un texte de tradition orale transmis à Albert Boissier en 1948, par M. Tavernier de Firminy qui le tenait du docteur Bonand. L'auteur est inconnu et le texte est probablement bien antérieur à 1948. La transcription de ce texte est notamment intéressant pour son marquage des accents toniques.

Lou coutillou de la lavandeïro, avant 1948 [AD42, 7J1]
Pièce en patois de Firminy communiquée le 13.VII.1948 par M. Tavernier de Firminy qui la tenait de M. le docteur Bonand.

Lou coutillou de la lavandeïro (1)	Le cotillon de la lavandière
Dhisè, cougnussè t'yi équèllo lavandeïro,	Dîtes ! Connaissez-vous cette lavandière,
Que marche tout'abouzô en traînant sa siveïro,	Qui marche, toute écrasée en traînant sa brouette
L'iâge l'o t'écraso et ô po plus piaûla ;	L'âge l'a écrasée et elle ne peut plus parler
L'an dhiri franc uno chioro que brâme pâ la pra ;	On dirait tout-à-fait une chèvre qui broute dans le pré
Soun courseu de tout lou lâ, ô l'è tout repetasso,	Son corset, de partout est tout rapiécé ;
Soun mouché de lano, ô l'é mè do trè quarts fuso,	Son fichu de laine est plus qu'au trois quarts fusé
Et soun coutillou biausigne, o l'é fat de vieu mouçè de rivets,	Et son cotillon, beauseigne, est fait de vieux morceaux de rivets
Que mâ qu'a veire lou dessin, on vei bian que l'è pas nouvè.	Si bien qu'à voir leur dessin on voit bien qu'il n'est pas nouveau
En' après meijoû de la semano passo, ün mâtru merdaillou	Un après-midi de la semaine dernière un petit malotru
Que l'ayi sü soun nâ, ün moussè de lourgnou	Qui avait sur son nez un morceau de lorgnon,
Voulan fare rigoula lou mounde de la chareïro	Voulant faire rire les gens de la rue
S'éssayè de goussa êquello pôro lavandeiro	S'essayait à berner cette pauvre lavandière.
Soun chapè à la mô, yi dissèguè : – Pardoun,	Son chapeau à la main, il lui dit : – Pardon
Ô damo, laissa me bouca l'en bas de votre coutillou ;	Oh dame, laissez moi baiser le bas de votre cotillon
– Maî moussu, fasè me le plasi de me dhire	– Mais monsieur, faîtes moi le plaisir de me dire
Quou'è que l'o moun coutillou, pâ le voulè bouca	Ce qu'a mon cotillon, pour que vous vouliez le baiser ?
– Ô ouè pâ soun anthiquito, ô, se n'en faut pas mouqua	– C'est à cause de son antiquité, il ne faut pas s'en moquer
Car crèyou que l'ün d'équètou joû, n'en virarioo casaquo.	Car je crois que l'un de ces jours, j'en perdrai la tête ;
Mais la vieillo que l'ayi pâ sa yïngo dian sa saco	Mais la vieille qui n'avait pas sa langue dans sa poche,
Yi dhissèguè coum équin : – Oh moun brave moussu,	lui dit ainsi : – Oh mon brave monsieur,
Ô l'ama tant qu'equin bouqua lou z'anthiquitoû,	Vous aimez tant que cela baiser les antiquités
Eh be tè ! bouca moun quioo, ô l'a vint an de mé.	Eh bien, tenez, baisez mon derrière, il a vingt ans de plus.

(1) La partie des mots soulignée indique l'accent tonique. Le[s] e sans accent sont prononcé comme e muet (eu).

3.6 La plainte du vieux clocher

Le document qui suit, contenu dans le cahier [AD42, 7J17], est un texte écrit par Albert Boissier pour les Jeux Floraux du Puy de 1924, placé sous la présidence de la veuve de Frédéric Mistral [16]. Il y a gagné le « premier prix de prose patoise ».

Nous ne reproduisons pas ici l'entière retranscription de ce long document, qui prendrait de trop nombreuses pages de ce mémoire. En plus de la page de titre (page 1), sont retranscrits dans cette sous-section :

1. Les pages 3 et 4 des *conventions pour la lecture du patois*, car elles donnent un éclaircissement sur la manière de prononcer ce patois de Firminy ;
2. Les courts extraits (I) dans lesquels apparaît le mot « pied », servant à l'étude du critère analysé dans la sous-section 4.3 ;
3. L'extrait (II) donnant l'avis d'Albert Boissier sur la nature occitane du patois de Firminy, avec ses notes, utilisé dans l'analyse de la sous-section 4.6.

Les pages 6 à 55 de ce document contiennent l'intégralité du texte en patois et de sa traduction, pages paires pour le texte en patois, pages impaires pour la traduction. La retranscription complète du texte en patois prendrait environ huit pages de ce mémoire, auxquelles il faudrait rajouter huit pages de plus pour inclure la traduction. Sur la page 44 et la moitié de la page 46, on retrouve la même coupure de journal que celle de la sous-section 3.3, qui constitue en fait un extrait du texte complet. L'accentuation tonique y est indiquée et a été reprise pour la retranscription du texte *Lou Miladiou* de la sous-section 3.3.

Les pages 57 à 75 (fin du cahier) contiennent des éclaircissements, correspondant aux notes auxquelles renvoient les numéros indiqués dans le texte des pages 6 à 55.

Enfin, il y a quelques pages laissées blanches : 2, 5, 56, 60, 64, 68 et 70.

16. Frédéric Mistral, prix Nobel de littérature en 1904 pour les motifs suivant [https://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1904/mistral-facts.html] : « En reconnaissance de l'originalité rafraîchissante et de la véritable inspiration de sa production poétique, qui reflète fidèlement le paysage naturel et l'esprit indigène de son peuple et, en plus, son important travail de philologue provençal ». Frédéric Mistral est décédé en 1914 et sa veuve en 1943 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9e_Fr%C3%A9d%C3%A9ric-Mistral].

La plainto dô vieu clocheï, 1923 [AD42, 7J17]
[Note LN : 1ère page de titre]

Albert Boissier (A VI-5)

Patois de Firminy
La plainto dô vieu clocheï (1)
Lamentations du vieux clocher Saint-Pierre de Firminy
présentées aux Jeux Floraux du Puy
les [blanc] 1924 [Note LN : d'après le texte en annexe 3.3, 20-21 mai 1923]
Félibrée placé sous la présidence effective de Madame Mistral
Ce travail a obtenu le 1er prix de prose patoise

(1) À Firminy on dit le *cloucheï*, à Saint-Ferréol on dit le *clouchiè*

[Note LN : 2nde page blanche]

[Note LN : 3e et 4e pages retranscrites ci-dessous]

Conventions pour la lecture du patois

La patois de Firminy est caractérisé par un accent traînard une prononciation assez lente. Par exemple dans : **Fremeni<u>aoû</u>**. L'accent tonique sur **<u>aoû</u>** est très long et plus accentué sur le **a**

Les conventions ci-après sont nécessaires pour lire ce manuscrit. **e** est toujours muet lorsqu'il n'a pas d'accent. Ex : les **fene** = *les femmes*, pluriel de **feno** = *femme*, se prononce : ***feuneu***. Dans : **me** = [*moi*, **te** =] *toi*, **se** = *soi* **e** est muet et sourd comme dans *le*, *de*, *te* français.
aï se prononce ***a-ï*** et **aî** se prononce comme *aime* ou *ème*
ïn = ***ï-n*** toujours en diphtongue, ***in*** s'écrit **èn**, **équèn** = ***equin***
ooû est très long, mais dans **ooù** ***ou*** est très bref, ex : **de z'iooù** = *des œufs*
r se prononce en général comme en français. Ex : **z'ou créyou pas** = *Je ne le crois pas.* Mais dans certain cas **r** se prononce très roulé comme ***l*** au point de confondre ces deux lettres. Ex : *l'**ar**ün* (*u* comme dans *flûte*) = *le mauvais goût de la mine*, *l'odeur de renfermé* [Note LN : annoté au dessus, *ou gaz délétère*], qui se prononce comme ***l'a<u>l</u>ün*** (***r*** très roulé). Dans les mots où cette prononciation, est indispensable, <u>r</u> a été souligné
Il en est de même pour l'***l*** qui se prononce aussi comme un ***r*** roulé, ex : **ô me ga<u>l</u>ou** = *je m'amuse*, qui se prononce comme **ga<u>r</u>ou** (***r*** roulé)

Un autre particularité est le ***thiü*** qui tient le milieu entre ***tiu*** et ***tchiu*** ou ***tyu*** et pour lequel nous avons adopté l'orthographe **thiu**. Ex : **thiü-ouè** = *qui est-ce* ? **thiün** = *lequel* ; on peu le prononcer comme un ***tjiü*** très doux. Cette prononciation et celle de l'***r*** roulé ou ***l*** roulé sont très caractéristiques du patois de Firminy.

dau se prononce long, quelques fois comme ***dooù***, ou très bref. Ex : **dau râ** = *du côté du*, **dau** = *du*, **daû** = *de le.*
nhi se prononce comme *gny*, ex : **lou vieu souvenhi** = *les vieux souvenirs.*

Pour les substantifs, ***ê*** (prononcé ***aî***) est souvent le pluriel de **o**. Exemple : **Eno méchanceto** = *une méchanceté.* **De méchancetê** = *des méchancetés.*

Un, adjectif numéral, se dit ***iün***. Ex : **N'aî mâ iün** = *Je n'en ai qu'un*
Un, adjectif indéfini se dit ***èn***, ***èno***, **èn komme èno feno** = *un homme* une femme

Il y a lieu de noter l'horreur instinctive de notre patois pour l'hiatus. Ainsi l'on dit : **y siooù pas-t-allo** = *Je n'y suis pas allé* - **çïn z'hommes** = *cinq hommes* - **Quatre z'efan** = *4 enfants*, **d'en n'haû** = *en haut*, **ün gros-t-homme de sorte** = *un gros homme* (*une sorte de gros homme*)

Dans ce récit patois la prononciation ***en*** s'écrit **an** et ***in*** = **èn**.

[Note LN : 5e page blanche, pages suivantes non retranscrites sauf les passages d'intérêt pour l'analyse du patois de Firminy]

(I) Extraits contenant le mot « pied »

[page 10] L'e veu, a mou **pié** [à mes pieds], . . .

[page 14] . . . bathiguèroun de souhide remparts que l'aïant tranta **pié** [trente pieds] n'hau et iün mètre d'épessou. . .

(II) Extrait avec l'avis d'Albert Boissier sur la nature occitane du patois de Firminy

Sa traduction en français, pages 49, 51 et 53 [Le vieux clocher de l'église « parle »]

Moi aussi, j'en suis du Languedoc[37] et du midi, vous le voyez bien à mon patois qui ressemble presque au votre. Je ne parle pas un langage du nord. C'est à Firminy, que se trouvent les limites (bornes) du Languedoc, qui arrivait à la Gampille et à la Sémène. Le sommet de Montauroux, qui se voit de tout le pays de l'Ondaine, est dans le Languedoc.

Mon patois est plus languedocien que les autres (de la région). Les Gagas (Saint-Étienne), les Ronchons (Roche-la-Molière), les Chambonnaires disent : *adz**eu*** ; nous autres nous disons : *adi**ooù***. Il y en a suffisamment pour montrer (faire voir) que nous sommes du midi. Nous sommes sur la frontière du Languedoc et du Lyonnais, sur les limites du diocèse du Puy et de celui de Lyon ; l'ancien pays de Jarez et le pays des Ségusiaves finissaient avec notre paroisse, qui touchait le Velay. Nous sommes le trait d'union, comme dans le fléau la rotule fait tenir ensemble le manche et la verge.

Par sa fondation, Firminy est la fille de Lyon[38], nous le savons, aussi nous en sommes fiers, mais par sa situation nous avons du sang de Languedoc. C'est à Firminy que se trouve le seuil et la marche qui va d'un pays à l'autre et de tous temps (quel temps que ce soit), c'est avec le midi nous avons eu le plus de relations.

Dans le temps il y eut des hommes dont on parlera toujours et qui parlaient et (qui) chantaient dans cette langue d'Oc. Les « ponots » les connaissaient bien et ils leur ont rendu de nombreux hommages. Ils s'appelaient Gaucerand et Guillaume de Saint-Didier, qui se trouve à deux heures de chemin de Firminy. Ces deux troubadours, comme on les appelait, qui savaient si bien parler la langue d'Oc, étaient nos voisins et habitaient plus près de Firminy que du Puy. Notre patois et presque le leur

et quant aux « apelous » ; c'est bien souvent qu'ils allaient chercher leur femme à Saint-Didier ou à Monistrol(39). La moitié de notre sang est languedocien ; c'est moi la vielle église qui vous le dit.

Note 37, page 73

Firminy se trouvait sur la lisière du Languedoc. Le cours de la Semène et la partie supérieure de la Gampille, marquait [sic] jadis la limite des diocèses de Lyon et du Puy. On sait que ces limites calquées sur les limites des « pagi » gallo-romains furent adoptées pour les Provinces et les départements. Le Velay vers le XIe ou XIIe siècle, englobait le château de Cornillon et une partie du canton de Firminy actuel. Les attaches de Firminy avec le Languedoc sont constantes. Son patois est d'ailleurs le plus languedocien des patois foréziens.

Note 38, page 73

C'est sans doute après l'arrivée des moines de l'île Barbe, qu'une bourgade se forme autour des bâtiments de la villa de Firminicus et des cabanes des domestiques. Plus tard l'existence du prieuré contribua aussi à augmenter ce noyau de civilisation.

Note 39, pages 73-74

De tout temps Firminy eut d'étroits et nombreux rapports avec la région de Monistrol, de Saint-Didier et d'Yssingeaux. Au haut moyen-âge, on célébrait à Firminy, la fête des trois saints (Saint Martin, Saint Pierre, Saint Firmin) qui durait trois jours. Toute la partie de la Haute-Loire dont j'ai parlé plus haut descendait pour manger des noix, des fougasses et boire le vin du rivage que les mulets rapportaient dans des outres, des bords du Rhône.

[. . .]

[Ces liens se renforcèrent avec le travail dans l'industrie minière et métallurgique. . .]

Ce texte, que je n'ai retranscrit que très partiellement, montre l'attachement d'Albert Boissier pour le patrimoine de Firminy, notamment le Vieux Saint Pierre et son clocher, dont il s'opposa à la destruction sans succès dans les années 1930 [17].

17. Voici à ce sujet la retranscription d'un article du journal le Progrès du 17 avril 2016 [Pro2016a, Pro2016b] :

La démolition du vieux Saint-Pierre

En 1932, 960 ans après sa fondation, la municipalité qui estimait que le bâtiment présentait un danger pour l'école voisine, faisait abattre les vénérables murs de cette chapelle.

À plusieurs reprises, au cours de ces derniers mois, les vestiges de la chapelle Saint-Pierre ont subi les assauts de taggers impénitents, étalant aux yeux de tous leurs lacunes orthographiques.

Alertée, la municipalité a, chaque fois, nettoyé les lieux. Ces lignes pour rappeler ce que représentent ces quelques pierres dans une ville qui n'a guère conservé de traces de son patrimoine.

972, c'est la première date à retenir. Celle de la fondation de l'église Saint-Pierre et de son prieuré autour desquels s'agglomera, au fil des siècles, la petite bourgade de Firminy.

1932, soit 960 ans plus tard, la municipalité Brioude, estimant que le bâtiment présentait un danger pour l'école voisine, faisait abattre les vénérables murs de cette chapelle millénaire et la Compagnie des Mines de Roche-la-Molière et Firminy en faisait autant de l'ancien prieuré, devenu couvent de religieuses, et dont elle avait fait l'acquisition aux environs de 1900.

Toutes les municipalités, jusque-là, avaient montré leur désintérêt pour ce vieux bâtiment inutile. Elles avaient d'autres chats à fouetter ! Mais la décision d'Antoine Brioude rendait la chose irréversible.

Comme pour parachever le désastre, le 29 mai 1940, un incendie volontaire brûlait en totalité les vantaux du vieux portail Saint-Pierre. Albert Boissier (voir ci dessous) en conserva les clous forgés mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

Il fut un « lanceur d'alerte » qui ne fut pas entendu. Il écrivait le 25 mai 1935, quelques mois avant la démolition, dans la presse régionale : « Nous protestons énergiquement contre cette destruction et nous demandons que des mesures soient prises pour ne pas laisser accomplir l'acte de barbarie et d'ignorance que constituerait sa disparition. »

On peut regretter qu'un quartier aussi sensible historiquement que celui de Saint-Pierre n'ait pas fait l'objet de fouilles archéologiques sérieuses qui auraient pu apporter des éléments intéressants sur l'histoire de notre ville. Albert Boissier eut le tort d'avoir vu, dès cette époque, tout l'intérêt d'une telle recherche. C'était un précurseur pour la défense du patrimoine.

Raison de plus pour conserver ce qu'il en reste et le respecter.

Albert Boissier, seul contre tous

Un seul homme, Albert Boissier, tenta de s'opposer à cette destruction, réussissant à faire classer l'édifice. Mais Antoine Brioude sut manœuvrer auprès des « politiques » influents qui firent casser le classement. . . sauf celui du porche qui, depuis quatre-vingts ans, tournant le dos au monde, « boude » dans le coin d'une placette pelée, symbolisant les assises de l'ancienne chapelle. À défaut de pouvoir conserver celle-ci, Albert Boissier observa la démolition en août et septembre 1932 et nota, dans ses carnets, ce qu'il voyait. . . ou du moins ce qu'on lui laissa voir. « Vous pensez bien qu'on ne s'attarda pas à examiner longuement les tombes que l'on découvrait et à fixer les dispositions. Il fallait aller vite, sans s'embarrasser des chercheurs et des indiscrets. »

En juillet 1933, profitant de la démolition de l'ancien prieuré voisin, Albert Boissier découvrait des salles basses. Il pensait qu'une crypte existait sous l'église rasée car les structures qu'il découvrait étaient à plusieurs mètres en dessous du sol de l'église. « Il aurait été intéressant de chercher à faire des découvertes. Personne ne s'est dérangé, l'architecte de la ville moins que les autres. Au contraire, on cachait tout cela et on comblait les trous avec les déblais pour ne pas être importuné. Ces sous-sols existent sous les déblais accumulés. »

Plus tard, en août 1935, quand il fallut agrandir la cour de l'école voisine, l'entrepreneur Chambost dit à ses ouvriers qui découvrirent de nouvelles tombes : « Gardez-vous bien d'en parler à Boissier ; il viendrait nous embêter et retarder le travail. » Malgré cette hostilité, Boissier fut souvent informé des trouvailles durant le chantier, telles de nombreuses tombes antiques et des chapiteaux sculptés.

4 Analyse des textes en patois de Firminy

Cette section décrit mon analyse poussée de l'ensemble des textes retranscrits dans la section précédente 3, qui donnent un échantillon assez large du patois parlé à Firminy. N'étant pas linguiste, j'ai suivi à la lettre la méthodologie employée par Jean-Baptiste Martin dans [Mar1979], dans les sous-sections 4.1 à 4.5. J'indique aussi dans la sous-section 4.6 l'avis d'Albert Boissier, patoisant de Firminy, qui a recueilli ou écrit les textes de la section 3. Enfin, je fais le bilan de ces analyses dans la sous-section 4.7.

La méthodologie de Jean-Baptiste dans [Mar1979] consiste à analyser les éléments phonétiques suivants qui sont différenciateurs entre l'occitan et l'arpitan :

1. Palatalisation du *A* tonique ou atone, après une consonne palatale (sous-section 4.1, c'est ce critère qui est déterminant pour faire la différence entre un patois occitan et un patois arpitan) ;
2. Amuïssement ou nasalisation du *N* final (sous-section 4.2) ;
3. Diphtongaison du *E* ouvert, accentué et libre (sous-section 4.3) ;
4. Évolution du pluriel féminin *AS* atone (sous-section 4.4) ;
5. Évolution des occlusives intervocaliques *P*, *T* et *D* (sous-section 4.5).

Pour appliquer cette méthodologie, il faut connaître l'étymologie en général latine des mots utilisées. Pour cela je me suis appuyé sur les informations données par `https://fr.wiktionary.org/` pour les mots français de formes apparentées, qui ont la même origine (le plus souvent latine) que les mots occitans ou arpitans correspondants, puisque ces trois langues sont toutes romanes et géographiquement voisines.

4.1 Analyse de la palatalisation du A

D'après [Mar1979], les dialectes occitans et arpitans se différencient de manière très caractérisée sur l'évolution du *A* final des mots latins :

1. En occitan, le *A* final reste *a* s'il est tonique et reste *a* ou se vélarise en *o* s'il est atone : PORTARE → *porta*, MANDUCARE → *mandza*, ROSA → *roza* ou *rozo*, VACCA → *vatsa* ou *vatso*.
2. En arpitan, le *A* final reste *a* ou devient *o* s'il est tonique et reste *a* s'il est atone lorsqu'il est précédé d'une consonne non palatale, mais il est palatalisé lorsqu'il est précédé d'une consonne palatale en *i*, *yé* ou *é* pour un *A* tonique, en *i*, *é* ou ∅ pour un *A* atone : PORTARE → *porta* ou *porto*, MANDUCARE → *mendzi* ou *manjé*, ROSA → *roza*, VACCA → *vatsi* ou *vaché*.

D'après [Mar1979], ce critère est déterminant puisque « doivent être considérés comme occitans les parlers où le *A* tonique et le *A* atone ne sont jamais palatalisés et comme francoprovençaux [arpitans] les autres ». Ce point est confirmé par [Arp2018] qui dit, au sujet de l'arpitan : « sa principale particularité réside dans la double évolution du *A* latin, qui est resté *a* sauf quand la consonne précédente est une palatale (*c*, *ch*, *j*, *y*, *ly*, *gn*, parfois *r*), auquel cas elle a évolué vers *ié*, *é*, *i* ». C'est cette particularité de l'arpitan ou francoprovençal qui a permis à Graziadio Isaia Ascoli [18] d'identifier, dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'arpitan comme une langue romane à part entière.

Il est donc primordial d'identifier, dans les textes en patois de Firminy de la section 3, tous les mots dont l'origine latine a un *A* final (ou *ARE* pour l'infinitif d'un verbe) et qui se positionne dans la forme patoise juste après une consonne palatale, c'est à dire après les sons *c*, *ch*, *j*, *y*, *ly* ou *gn*. Voici les mots qui semblent correspondre à ce critère, avec en MAJUSCULE la racine latine lorsque le mot est d'origine latine, en *italique* le mot en patois de Firminy et, pour comparaison avec un patois arpitan à 20 km à vol d'oiseau de Firminy et à la limite avec la zone occitane, [*en italique entre crochets*] l'équivalent en patois de Saint-Jean-Soleymieux lorsqu'on le trouve dans [Cha2010] :

1. Dans le texte *Aux enfants de Firminy* de 1893 de la sous-section 3.1, on trouve :
   (a) SUBLECARE / SOLACIUM + verbe type -ARE ? → *soulagea* (soulager) [∅],
   (b) ménage + verbe type -*ARE* → *menagea* (ménager) [*menodza*] ;
2. Dans le texte *Le clocher de Firminy* vers 1895 de la sous-section 3.2 on trouve :
   (a) TRIPALIUM + verbe type -ARE → *travailla* (travailler) [*trovoya*],
   (b) Loge (origine germanique) + verbe type -ARE → *lougea* (loger) [*ludza*],

18. Voir `https://fr.wikipedia.org/wiki/Graziadio_Isaia_Ascoli`. C'est lui qui a dénommé cette langue *franco-provençal* (aujourd'hui écrit *francoprovençal* et aussi dénommé *arpitan*, appellation que j'ai choisie pour ce mémoire), y trouvant certaines caractéristiques propres au français et d'autres propres au provençal (dénomination de l'occitan à l'époque) : « J'appelle franco-provençal un type linguistique qui réunit, en plus de quelques caractères qui lui sont propres, d'autres caractères dont une partie lui est commune avec le français et dont une autre lui est commune avec le provençal, et qui ne provient pas d'une tardive confluence d'éléments divers, mais au contraire atteste de sa propre indépendance historique, peu différente de celle par lesquelles se distinguent entre eux les autres principaux types romans ».

(c) PRECARI → *preia* (prier) [*preya*],

(d) SUPPLICARE → *supleia* (supplier) [∅],

(e) CAMBIARE → *changea* (changer) [*tsandsa*],

(f) RONEA → ronha (occitan) → *rougno* (« rogne » = gale) [∅, consonance proche : CARONIA = *tsorogne* = charogne],

(g) VERECUNDIA → *vergeougno* (honte) [∅],

(h) Origine germanique + verbe type -ARE → *attacha* (attacher) [*etotsa*] ;

3. Dans le texte *Lou Miladiou* de 1923 de la sous-section 3.3, on trouve :

(a) Peut-être de pluie[19] ? PLUVIA ? → *blaujo* (boue) [∅],

(b) INVIARE → *envouya* (envoyer) [*invouya*],

(c) MANDUCARE → *minja* (manger) [*mindza*],

(d) Origine complexe + verbe type -ARE → *débarbouilla* (débarbouiller) [*bordula* = barbouiller],

(e) SUBLECARE / SOLACIUM + verbe type -ARE ? → *soulagea* (soulager) [∅],

(f) BAJULARE → *bailla* (bailler [désuet] = donner) [*boya*] ;

4. Dans le texte *Nos voisins de Monistrol* de 1933 de la sous-section 3.4, on trouve :

(a) MONTANEA → *mountagno* (montagne) [*montagne*],

(b) CAMPANIA → *campagno* (campagne) [*campagne*],

(c) MANDUCARE → *minja* (manger) [*mindza*],

(d) FILIA → *fillo* (fille) [*fille*],

(e) CIRCARE → *charcha* (chercher) [tsortsa],

(f) TRIPALIUM + verbe type -ARE → *travailla* (travailler) [*trovoya*],

(g) BUCCA → *boucho* (bouche) [*boutche*],

(h) MUSCA → *moucho* (mouche) [*moutche*],

(i) AD + CUM PANIS + verbe type -ARE → *acoumpagna* (accompagner) [*ocompogna*],

(j) BAJULARE → *bailla* (bailler [désuet] = donner) [*boya*] ;

5. Dans le texte *Le cotillon de la lavandière* d'avant 1948 de la sous-section 3.5,

(a) De BUCCA + verbe type -ARE → *bouca* (de bouche : baiser) [∅, bouche = *boutche*],

(b) Du grec MOKOS ? + verbe -ARE → *mouqua* (moquer) [∅],

(c) VECLA → *vieillo* (vieille) [*veille* ou *vièye*] ;

6. Le texte complet de *La plainte du vieux clocher* n'a pas été analysé, en sachant qu'un échantillon de ce texte est reproduit dans le texte *Lou Miladiou* de la sous-section 3.3 analysé ci-dessus au point 3.

Nous voyons que tous les mots susceptibles d'être sujet à une palatalisation ne la subissent pas[20]. Le texte écrit vers 1895 par un natif de Firminy et le texte de 1933 écrit par Albert Boissier sont très significatifs, avec chacun plusieurs mots d'étymologie latine bien identifiée finissant avec des *A* toniques et d'autres avec des *A* atones, tous précédés de consonnes palatales variées. Cette constatation va dans le même sens que celles de Jean-Baptiste Martin, dans [Mar1979, p. 75, note (5)], faites sur un glossaire du patois de Firminy qu'il avait pu consulté. Le patois de Firminy est donc bien occitan d'après ce critère clé de non-palatalisation du *A* final tonique ou atone après une consonne palatale.

Pour comparaison, le patois de Saint-Jean-Soleymieux présente une palatalisation partielle des *A* finaux précédés de consonnes palatales : les *A* atones sont palatalisés, mais pas les *A* toniques (verbes type -*ARE*). Ainsi le patois de Saint-Jean Soleymieux est arpitan, avec une influence occitane car Saint-Jean-Soleymieux est à la limite des deux zones linguistiques, Marols, la commune voisine au sud de Saint-Jean Soleymieux, ayant un patois Occitan d'après [Duf1946, Gar1968].

19. Voir dictionnaire vivaro-alpin au nord du Velay et du Vivarais [Gra2008] : *blauja* = boue produite par la pluie, et *pluèia* [*plèia*], *plòia*, *plòva*, *plèva* (*pluèja*) = pluie.

20. Un seul mot pourrait peut-être avoir subit une palatalisation : *mouché* (fichu) dans le texte *Le cotillon de la lavandière* de la sous-section 3.5. Mais l'origine est un peu obscure et il n'est pas dit que l'on puisse trouver une étymologie latine de ce mot avec un *A* final. En effet, l'origine pourrait (?) être MORSUS = morsure, qui a donné morceau, car on trouve *moussè* = morceau en patois arpitan dans [Cha2010].

4.2 Analyse de l'amuïssement ou de la nasalisation du N final

D'après [Mar1979], les dialectes occitans et arpitans se différencient sur l'évolution du *N* final des mots latins :

1. En occitan, le *N* final s'est amuï : PANE → *pa* ou *po*, VINU → *vi*, SAPONE → *savou*, etc.
2. En arpitan (tout comme en français), le *N* final a nasalisé la voyelle précédente : PANE → *pan* (pain), VINU → *vïn* ou *vin* (vin), SAPONE → *savon* ou *savoun* (savon), etc.

D'après [Mar1979], ce critère n'est pas décisif, car autour de la limite établie entre occitan et arpitan, l'amuïssement ou la nasalisation n'est pas systématique. Cependant, dans la région étudiée dans [Mar1979, figure C.4], lorsque l'amuïssement est systématique, cela correspond toujours à un dialecte occitan, tandis que lorsque la nasalisation est systématique, cela correspond toujours à un dialecte arpitan. Il est intéressant de voir ce qui se passe pour le patois de Firminy sur ce critère.

Voici les mots dont le *N* final s'est amuï ou nasalisé dans les textes en patois de Firminy de la section 3, avec, comme précédemment, en MAJUSCULE la racine latine lorsque le mot est d'origine latine, en *italique* le mot en patois de Firminy et, pour comparaison avec un patois arpitan à 20 km à vol d'oiseau de Firminy et à la limite avec la zone occitane, [*en italique entre crochets*] l'équivalent en patois de Saint-Jean-Soleymieux lorsque j'ai pu le trouver dans [Cha2010] :

1. Dans le texte *Aux Enfants de Firminy* de 1893 de la sous-section 3.1, on trouve :
   (a) De gars, d'origine germanique → *garçou* (garçon) [*gorçu*],
   (b) MANU → *mo* (main) [*mouo*],
   (c) BONO → *boun* (bon) [*bou*],
   (d) BENE → *bian* ou *be* (bien) [*bian* ou *be*] ;
2. Dans le texte *Le Clocher de Firminy* de vers 1895 de la sous-section 3.2, on trouve :
   (a) BENE → *bian* ou *be* (bien) [*bian* ou *be*],
   (b) LATRONE → *larroun* (larron) [∅],
   (c) MANSIONE → *maisou* (maison) [*mézu*],
   (d) De cabane (CAPANNA → occitan *cabana*) + -on → *cabanou* (cabanon) [∅],
   (e) CARBONE → *charbou* (charbon) [*tsorbou*],
   (f) MEDIANO → *mouyen* (moyen) [*mouyan*] ;
3. Dans le texte *Lou Miladiou* de 1923 de la sous-section 3.3, on trouve :
   (a) De forger (FABRICARE) + -on → *fargerou* (forgeur, forgeron) [∅],
   (b) De sur- + nom (NOMINE) → *surnou* (surnom) [*churnu*],
   (c) MANSIONE → *maisou* (maison) [*mézu*],
   (d) BENE → *bian* ou *be* (bien) [*bian* ou *be*],
   (e) De jurer (JURARE) + -on → *jurou* (juron) [∅],
   (f) CARBONE → *charbou* (charbon) [*tsorbou*],
   (g) PILUM (pas de N en latin) → *pilou* (pilon) [*pilo*],
   (h) Du français galère (GALERA) + -ien → *galérien* (galérien) [*goléryin*],
   (i) REBELLIONE → *roubillou* (rébellion) [∅],
   (j) D'instruire (INSTRUERE) + -tion → *estruciou* (instruction) [*instrukchon*],
   (k) MANU → *mo* (main) [*mouo*] ;
4. Dans le texte *Nos voisins de Monistrol* de 1933 de la sous-section 3.4, on trouve :
   (a) VICINO → *vesi* (voisin) [*vije, viji*],
   (b) De pays (PAGUS) + -an → *païsan* (paysan) [∅],
   (c) VINO → *vï* (vin) [*vïn*],
   (d) De gars, d'origine germanique → *garçou* (garçon) [*gorçu*],
   (e) BENE → *bian* [*bian*],
   (f) FINE → *fï* (fin) [*fïn*],
   (g) CARBONE → *charbou* (charbon) [*tsorbou*],
   (h) BONO → *boun* (bon) [*bou*] ;
5. Dans le texte *Le cotillon de la lavandière* d'avant 1948 de la sous-section 3.5, on trouve :

(a) De cotte + -illon → *coutillou* (cotillon) [*coutyeyu*],

(b) BENE → *bian* ou *be* (bien) [*bian* ou *be*] ;

(c) De merdaille + -on → *merdaillou* (« merdaillon ») [∅],

(d) De lorgner + -on → *lourgnou* (lorgnon) [∅],

(e) MANU → *mo* (main) [*mouo*],

(f) PER- + DONO → *pardoun* (pardon) [*pordu*] ;

6. Le texte complet de *La plainte du vieux clocher* n'a pas été analysé, en sachant qu'un échantillon de ce texte est reproduit dans le texte *Lou Miladiou* de la sous-section 3.3 analysé ci-dessus au point 3.

Nous voyons donc que l'amuïssement du *N* final est très majoritaire, seuls les mots *bian*, *larroun*, *mouyen*, *galérien* (ce dernier provenant probablement du français), *païsan* et *pardoun* sont nasalisés, tandis que le *N* final s'est amuïs dans *be*, *cabanou*, *charbou*, *coutillou*, *estruciou*, *fï*, *forgerou*, *garçou*, *jurou*, *lorgnou*, *maisou*, *merdaillou*, *mo*, *pilou*, *rebellou*, *surnou*, *vesi* et *vï*. Cela est une marque occitane de ce patois, mais, comme le montre [Mar1979], certains patois arpitans à la limite de la zone occitane sont aussi mélangés sur l'amuïssement et la nasalisation du *N* final. On le remarque bien avec le patois de Saint-Jean-Soleymieux que j'ai utilisé du lexique [Cha2010] pour indiquer les mots équivalents en arpitan : dans ce patois, le *N* est presque aussi amuï que dans celui de Firminy.

4.3 Analyse de la diphtongaison du E ouvert, accentué et libre

D'après [Mar1979], les dialectes occitans et arpitans se différencient sur l'évolution du *E* ouvert, accentué et libre des mots latins :

1. En occitan, il n'y a pas diphtongaison, *E* → *é* : PEDE → *pé*.
2. En arpitan (tout comme en français), il y a eu diphtongaison, *E* → *ié* → *ié*, *i*, *yé* : PEDE → *pié* (pied).

Encore une fois, d'après [Mar1979], ce critère n'est pas décisif, car, dans la région étudiée dans [Mar1979, figure C.5], la limite de diphtongaison de ce *E* ouvert, accentué et libre est proche mais ne correspond pas exactement à la limite établie entre occitan et arpitan. Mais il est intéressant de voir ce qui se passe pour le patois de Firminy sur ce critère.

Mes compétences en linguistique étant très limitées, je n'ai cherché dans les textes de la section 3 que le mot correspondant au mot français *pied*, utilisé par [Mar1979, pp. 85-86]. Je ne l'ai trouvé que deux fois, dans le texte de la sous-section 3.6, extraits (I) : il est écrit *pié* comme en arpitan, et non *pe* comme attendu en occitan.

4.4 Analyse de l'évolution du pluriel féminin AS atone

D'après [Mar1979], les dialectes occitans et arpitans se différencient sur l'évolution du pluriel féminin AS atone des adjectifs latins :

1. En occitan, on a l'évolution *AS* → *a*.
2. En arpitan, on a l'évolution *AS* → *é*.

Encore une fois, d'après [Mar1979], ce critère n'est pas décisif car, dans la région étudiée dans [Mar1979, figure C.6], la limite d'évolution *AS* → *a* passe bien plus au sud de la limite établie entre occitan et arpitan. Le plateau de Saint-Bonnet-le-Château (à l'ouest de Firminy), qui est clairement identifié dans [Duf1946, Gar1968] comme de langue occitane, présente aussi l'évolution de type arpitan *AS* → *é*.

Dans les textes de la section 3, pour l'évolution du pluriel féminin *AS* atone des adjectifs, je n'ai identifié clairement qu'un seul cas :

1. Dans le texte *Aux enfants de Firminy* de 1893 de la sous-section 3.1, on trouve :
   (a) « ginto cavalde » et « ginté viais », le ***o*** ouvert atone final de « ginto » correspondant à la prononciation locale (occitane) des *A* finaux féminins.
2. Dans les textes des sous-sections 3.2 à 3.5, je n'ai identifié aucune occurrence.
3. Je n'ai pas analysé sur ce critère le long texte de *La plainte du vieux clocher* en son entier, pour lequel il devrait y avoir quelques occurrences.

Le comportement pour ce critère est donc arpitan comme attendu.

4.5 Analyse de l'évolution des occlusives intervocaliques P, T et D

D'après [Mar1979], les dialectes occitans et arpitans se différencient sur l'évolution des occlusives intervocaliques P, T et D :

1. En occitan, on a $P \to b$, $T \to d$, $D \to z$: SAPONE → *sabou*, VITA → *vida*, AUDIRE → *aouzi*,
2. En arpitan, comme en français, on a $P \to v$, T ou $D \to \emptyset$: SAPONE → *savoun* (savon). VITA → *vya* (vie), AUDIRE → *aouvi* (ouïr).

Encore une fois, d'après [Mar1979], ce critère n'est pas décisif, car, dans dans toutes les communes occitanes de la région étudiée dans [Mar1979, figure C.5], et bien plus au sud (nord de l'Ardèche et nord de la Haute-Loire), on a l'évolution de type arpitan sur ce critère.

Mais compétences linguistiques sont trop limitées pour que je puisse réaliser ce genre d'analyse sur les textes de la section 3. Je n'ai donc pas analysé ce critère, qui devrait être de type arpitan d'après la remarque ci-dessus.

4.6 L'avis d'Albert Boissier (1878-1953), érudit et patoisant de Firminy

Albert Boissier, érudit de Firminy, s'intéressait beaucoup au patois de cette ville (voir sa biographie en introduction de l'annexe 3). C'est grâce à lui que l'on a la connaissance des textes en patois de Firminy retranscrits de la section 3.

Le dernier texte « *La plainto dô vieu clocheï* », décrit mais non retranscrit en son entier dans la sous-section 3.6, est un texte écrit en 1923 par Albert Boissier lui-même, en patois de Firminy, pour être présenté aux jeux floraux des fêtes du Félibrige du Puy de 1923, et pour lequel il a gagné le premier prix de prose patoise (occitane).

La fin de ce long texte (voir 3.6, extrait (II) de la retranscription) montre qu'Albert Boissier considérait le patois de Firminy comme occitan (« languedocien » suivant sa terminologie), proche de celui du nord du Velay, et différent des patois de communes au nord-est de Firminy : Saint-Étienne, Roche-la-Molière et le Chambon-Feugerolles (voisine de Firminy), qui sont donc arpitanes selon Albert Boissier (avec « un langage du nord » suivant sa terminologie).

4.7 Bilan des tests de caractérisation entre occitan et arpitan

L'analyse des textes en patois de Firminy de la section 3, avec le critère déterminant de la palatalisation ou non du A final précédé d'une consonne palatale (sous-section 4.1), nous montre que **le patois de Firminy est occitan** : sur les 29 occurrences potentielles de mots d'origine latine avec un A final précédé d'une consonne palatale, aucune ne présente le phénomène de palatalisation.

Cependant, l'analyse des autres critères montrent une certaine influence arpitane, qui s'explique par le fait que Firminy est sur la frontière entre l'occitan et l'arpitan :

1. N final : 18 cas d'amuïssement occitan contre seulement 6 cas de nasalisation arpitane (sous-section 4.2) ;
2. Diphtongaison du E ouvert, accentué et libre : 2 occurrences du mot « pied », écrit *pié* comme en arpitan, et non *pe* comme attendu en occitan (sous-section 4.3) ;
3. Évolution du pluriel féminin AS atone des adjectifs : un seul cas clairement identifié, de comportement arpitan, mais c'est aussi le cas des zones occitanes du Pilat et du plateau de Saint-Bonnet-le-Château (sous-section 4.4) ;
4. Évolution des occlusives intervocaliques P, T et D : cela n'est pas pertinent, car toute la partie nord du nord-occitan se comporte en fait comme l'arpitan d'après [Mar1979, p. 87] (sous-section 4.5) ;

Enfin, l'avis d'Albert Boissier, qui a longuement étudié le patois de Firminy, le qualifie de beaucoup plus proche des patois occitans de la Haute-Loire (région de Monsitrol) que de ceux des communes arpitanes proches, notamment la commune voisine du Chambon-Feugerolles (sous-section 4.6).

5 Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons étudié la nature du patois de Firminy à partir de textes écrits dans ce patois et trouvés aux archives départementales [AD42, 7J1 et 7J17]. Ces textes, recueillis et, pour certains, écrits par Albert Boissier (1878-1953), ont été retranscrits dans la section 3.

L'étude de ces textes, décrite dans la section 4 de ce mémoire, a confirmé l'analyse initiale de Jean-Baptiste Martin [Mar1979], basée sur peu de documents ou témoignages à sa disposition à son époque. Le patois de Firminy est occitan, alors que celui de la commune voisine du Chambon-Feugerolles est arpitan :

1. La palatalisation du *A* final précédé d'une consonne palatale (voir la sous-section 4.1), critère déterminant pour classer ces deux langues, est totalement absente dans le patois de Firminy (voir sous-section 4.1), alors qu'elle semble présente partiellement dans celui du Chambon-Feugerolles (voir [Mar1979, page 75, note 5]) ;
2. L'opinion d'Albert Boissier, qui a beaucoup étudié et pratiqué ce patois, considère qu'il est très proche de celui nord-occitan du Velay (région de Monistrol), et très différent de celui arpitan de la commune voisine du Chambon-Feugerolles (voir la sous-section 4.6).

La frontière entre l'occitan et l'arpitan passe donc bien entre les communes de Firminy l'occitane et du Chambon-Feugerolles l'arpitane. Cependant, ces deux communes étant à la frontière de ces deux langues, chacun des patois subit l'influence de l'autre, partageant ainsi des caractéristiques rendant un peu arpitan le patois occitan de Firminy (voir l'ensemble des autres critères de la section 4) et un peu occitan le patois arpitan du Chambon-Feugerolles (par exemple, non palatalisation du *A* final atone précédé d'une consonne palatale d'après [Mar1979, p. 75, note 5]). Ce sont tous les deux des patois de transition.

Les derniers ouvrages d'Albert Boissier [Boi2011] et [Boi2012], cités en introduction de la section 3 et publiés bien après son décès, pourraient apporter de nouveaux éclairages intéressants sur le patois nord-occitan de Firminy et de ses environs.

Références

[AD42] Archives Départementales de la Loire : *6 rue Barrouin, 42000 Saint-Étienne.* http://www.loire.fr/archive.

[AF9] Académie Française : *Dictionnaire de l'Académie Française.* 9e édition. https://academie.atilf.fr/.

[Arp2018] Arpitania.eu, Aliance Culturèla arpitanna : *Qu'est-ce que l'arpitan ?* 2018. https://arpitania.eu/index.php/langue-arpitan-francoprovencal.

[Boi1990] Albert Boissier : *Carnets d'un folkloriste, 1910-1953.* 4 fascicules, 1990-1997, Éditions du Musée de Saint-Didier-en-Velay.

[Boi2011] Patrice Benvenuto et Albert Boissier : *Le parler de la vallée de l'Ondaine, d'après les Carnets d'Albert Boissier.* 2011, Éditions du Roure.

[Boi2012] Albert Boissier : *Albert Boissier, herboriste de langue.* 2012, éditeur scientifique Jean-Yves Rideau, avant-propos et annexes de Georges Dubouchet, publication par les Amis des arts et traditions populaires du Musée de Saint-Didier-en-Velay.

[Cas1767] César-François et Jean-Dominique Cassini : *Carte de Cassini.* 2ème moitié du XVIIIème siècle, 1767 pour f.88. http://www.geoportail.gouv.fr/.

[Cha2010] Jean Chassagneux et Bruno Cornier : *Un patois francoprovençal : Saint-Jean-Soleymieux, Loire.* 2010, Cahiers Village de Forez, Vol. 83. http://forezhistoire.free.fr/images/lexiquepatoissaintjean.pdf.

[Dub2012] Georges Dubouchet : *Albert Boissier : Écrivain Appelou.* 2012, Blog sur Internet. http://georgesdubouchet.blog.free.fr/index.php?post/2012/11/17/commentaire-1.

[Duf1946] J.-E. Dufour : *Dictionnaire topographique du département de la Loire.* 1946, réimpression 2006, collection IERP et la Diana, publications de l'Université de Saint-Étienne.

[Gar1968] Pierre Gardette : *Situation linguistique du Forez.* 1968, Études Foréziennes I, Mélanges, Centre d'Études Forézienne, pp. 211-219.

[Gra2008] Didier Grange : *Lexique descriptif occitan - français du vivaro-alpin au nord du Velay et du Vivarais.* 2008. http://www.marraire.com/Ressour/Lexique.pdf.

[IGN2018] Institut Géographique National : *Géoportail.* 2018. http://www.geoportail.gouv.fr/.

[Mar1979] Jean-Baptiste Martin : *La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat.* 1979, Études Foréziennes X, Le Pilat et ses abords, Centre d'Études Forézienne, pp. 75-88.

[Noi2014] Ludovic Noirie : *Origine des familles NOIRIE/NOIRY.* 2014, ISBN : 978-2-9548099-1-5. http://www.ludovic-noirie.fr/, menu *Noirie* puis *mon livre sur les Noirie.*

[Pro2015] Journal Le Progrès : *Qu'est-ce qui se cache sous les eaux du barrage de l'Échapre ?* 2015/08/13. http://www.leprogres.fr/loire/2015/08/13/qu-est-ce-qui-se-cache-sous-les-eaux-du-barrage-de-l-echapre.

[Pro2016a] Journal Le Progrès : *La démolition du vieux Saint-Pierre.* 2016/04/17. http://www.leprogres.fr/loire/2016/04/17/la-demolition-du-vieux-saint-pierre.

[Pro2016b] Journal Le Progrès : *Albert Boissier, seul contre tous.* 2016/04/17. http://www.leprogres.fr/loire/2016/04/17/albert-boissier-seul-contre-tous.

[Sum2009] Domergue Sumien : *Classificacion dei dialèctes occitans.* 2009, Linguistica Occitana 7. http://www.revistadoc.org/file/Linguistica-occitana-7-Sumien.